

30
52

UNIVERSITE RENE DESCARTES (PARIS V)
(UER de linguistique générale et appliquée)

INSTITUT NATIONAL
DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES
(Département Afrique)

ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES
(IV° Section)

JOURNEE D'ETUDES DE LINGUISTIQUE BERBERE

Samedi 11 Mars 1989 à la Sorbonne

SOMMAIRE

Werner VYICHL	
Etudes de phonétique et d'étymologie berbères.....	1
Lionel GALAND	
Comparaison et description dans l'étude du berbère.....	19
Salem CHAKER	
Lexicographie et comparaison. Le "dictionnaire informatisé de la langue berbère".....	39
Jacques LANFRY	
Construction de deux dictionnaires berbères (Kabylie et Ghadamès)...	49
Jean DELHEURE	
Systèmes verbaux ouargli-mozabite.....	53
Alphonse LEGUIL	
Enchaînement et surprise en arabe et en berbère.....	65
Fernand BENTOLILA	
Aoriste intensif et valeur modale.....	79

© Publications Langues'O

2, rue de Lille - 75007 Paris

ISSN 0248-5095

ISBN 2-85831-031-9

14648

4.57 €

JOURNEE D'ETUDES DE LINGUISTIQUE BERBERE

Samedi 11 Mars 1989 à la Sorbonne

il y avait des fricatives comme en portugais après des voyelles, sauf pour les géminées et jamais au début des mots :

patre-m	"père" :	<u>patre</u> , <u>padre</u> , <u>payre</u>	= père
matre-m	"mère" :	<u>matre</u> , <u>madre</u> , <u>mayre</u>	= mère
fratre-m	"frère" :	<u>fratre</u> , <u>fradre</u> , <u>frayre</u>	= frère
natu-m	"né" :	<u>nat</u> , <u>nad</u> , <u>nay</u>	= né
donatu-m	"donné" :	<u>donat</u> , <u>donad</u> , <u>donay</u>	= donné
pratu-m	"pré" :	<u>prat</u> , <u>prad</u> , <u>pray</u>	= pré

En syllabe atone il y avait en plus la lénition : lūpa-m
 "louve" : lūfa, lūva, louve.

Trois îlots berbères

En Berbérie le spirantisme est un phénomène archaïque. Si les parlers fricatives se trouvent aujourd'hui au Maghreb proprement dit, ils ont existé partout, même là où le spirantisme a complètement disparu.

Ces trois îlots situés à la périphérie de la Berbérie sont (1) l'île de Djerba, (2) l'enclave des Ghmara au Maroc septentrional au milieu d'une zone arabophone, (3) le Zenaga au Sénégal. Nous donnons ici quelques exemples :

(1) Djerba :	<u>baba</u> "mon père"	<u>tamettut</u> "femme"
	<u>adbib</u> "médecin"	<u>tafruxt</u> "fille"
	<u>éffud</u> "genou"	<u>elgābet</u> "terrain"

où il y a de la verdure" et non "forêt" comme ailleurs.

Ghmāra :	<u>elġarset</u> "plantation"	<u>nettata</u> "elle"
	<u>ifk-as</u> "on lui a donné"	<u>tadist</u> "ventre"
	<u>ik^vsem</u> "il est entré"	<u>tadunt</u> "graisse"
Zenaga :	<u>azger</u> "boeuf"	<u>ti'gid</u> "case"
	<u>tarbad</u> "jeune fille"	<u>to'llid</u> "chèvre"
	<u>i^vziger</u> "corde"	<u>tu'git</u> "jument"

Note. René Basset et Francis Nicolas ne notent pas le spirantisme de b et de g. Le mot désignant la "corde" a dû être prononcé i^vziger (avec g̃ fricatif) et se prononce peut-être encore ainsi.

Dans les autres régions il y a :

- soit toujours occlusion, chelha tafunast "vache"
- en principe toujours avec spirantisme, avec certaines exceptions.

Le cas du Kabyle

En kabyle le k simple non géminé et non placé en position "protégée" (efk "donner", ibki "singe") se prononce normalement comme fricative : ek^vteb "écris" (= phon. ek^vteb).

Il y a bien sûr des exceptions, par ex. les emprunt récents de l'arabe et tous les emprunts français : abriki "briquet", akamyun "camion", akašni "cache-nez", ekmel "être entier, complet", kul "tout", seknežbir "gingem-

bre". Dans tous ces cas on prononce k et non la fricative k. Mais il y a aussi des cas plus compliqués. "Ma soeur" se dit bien welt-ma, mais quand on s'adresse à sa soeur on dit a wlet-ma "ô ma soeur" avec un t occlusif après une voyelle (Ayt Frawsen, Ayt Mangellat, etc.).

Le même phénomène s'observe aussi dans la construction du génitif :

sg. afus ne tmettut "la main de la femme" ,
 pl. ifassen ne tsednan "les mains des femmes".

Dans ces cas il s'agit d'une restructuration : dans a welt-ma il y avait dans la "zone zéro" une seule consonne (w) et 3 consonnes, ce qui a dû constituer un déséquilibre (1 : 3) qui a cédé sa place à une distribution plus équitable : wl et tm, avec maintien de l'occlusion. La nouvelle distribution (2 : 2) correspondait mieux aux habitudes articulatoires des sujets parlants.

Il est exact que l'indication de la prononciation fricative n'est nullement nécessaire pour un Kabyle et c'est la raison pourquoi l'orthographe officielle n'en tient aucun compte. En revanche, dans un ouvrage scientifique qui s'adresse à un public international comme l'Encyclopédie Berbère, l'indication de la prononciation devait être observée: targa "canal, fossé d'irrigation" fait au pluriel tiregwa (avec g̃ fricatif), mais rruggez "agir en homme" fait tirrugza (avec g occlusif)

2. Le pluriel externe des noms féminins.

Les désinences du pluriel externe sont -n pour les noms masculins et -in pour les noms féminins :

chelha	<u>a-funas</u>	"boeuf"	pl. <u>i-funas-en</u> ,
	<u>ta-funas.t</u>	"vache"	pl. <u>ti-funas-in</u> .

Le suffixe -en est emprunté aux pronoms : fella-s "sur lui", fella-sen "sur eux", comp. Assyrien -su, pl. -sunu.

Si -en ou simplement -n est la marque du pluriel, l'infix i du pluriel féminin doit constituer celle du féminin. On peut même aller plus loin : si ta-funas.t est la forme du singulier, le pluriel devait être ti-funas-t-n ou sim.

Il existe en berbère un certain nombre de substantif féminins dont le pluriel se termine en effet par -ten et non par -in :

(1) chelha tagaṭ "chèvre", pl. tigaṭten, tigiṭten d'après E. Destaing. Il s'agit du féminin de aḡaḍ "bouc", donc de ta-ḡaḍ.t (sg.) et de ti-ḡaḍ.t-en (pl.).

La forme *ti-ḡiḍ-ten demeure pour l'instant inexplicée. Il pourrait s'agir d'une métaphonie si la terminaison contenait un i, comp. accadien sina "elles". Nous ne proposons pas de solution. En tout cas la forme ne gêne pas notre démonstration.

(2) Tili "brebis" , pl. tāttēn en chelha d'après E. Destaing. comp. touareg téhélé, pl. tihattīn, ghadamsi tabale, pl. tbaliwēn.

Nous dérivons tāttēn de ti-(b)il.t-en = tīt.t-en, aujourd'hui tāttēn. Touareg tihattin est une forme refaite d'après ti-hal.t-en, ti-hat.t-en avec la désinence normale (-in).

(3) tusâ "foie" , pl. tsâtten au Djebel Nefousa selon F. Beguinot. On peut comparer touareg awsa "foie", pl. iwsāten, ce qui donnerait une racine -wsāt- qui expliquerait bien tusâ et tsâtten, mais non chelha tasa "foie", pl. tasuin d'après E. Destaing.

(4) Chelha ti-mat.t-en ou tu-mat.t-en (pl.) "délivre".

Dans tous ces cas il y avait une terminaison -ten ou sim. qui s'est maintenue grâce à une dentale précédente (ġad-, sāt-, mat-) et une fois grâce à une assimilation lt:tt.

A l'oasis de Siwa le pluriel du féminin se termine par

-ên :

<u>taltf</u>	"femme"	pl. <u>tiltāwēn</u>
<u>tamdí</u>	"fourmi"	<u>timdāwēn</u>
<u>tliccâ</u>	"fille"	<u>ticciwēn</u>
<u>tġat</u>	"chèvre"	<u>tġatên</u>
<u>tfūnast</u>	"vache"	<u>tfūnāsên</u>

Nous pensons que cette terminaison -ên dérive de -a.t-en,

terminaison qui se décompose en -a.t, ancien suffixe des noms féminins et -en ou sim. comme l'formatif du pluriel.

La terminaison -a.t est bien connue dans les langues sémitiques : accadien šarr-a.t-u-m "reine", arabe malik-a.t "reine", etc. Nous pensons aussi que les termes géographiques du Far West nord-africain comme Anygath, Darath, Chylemath, Molochath, etc. chez Strabon et d'autres auteurs sont des formes féminines, comme aujourd'hui les toponymes à initiale t-, par ex. Tafilalt, Tazerwalt, etc.

D'après nous la terminaison -ên dérive de -a.t-en, -a.t-en, -a.d-en, -a.y-en, ê(e)n = -ên.

Note. Il est possible que le -en des noms masculins dérive de -un, comp. chelha imensi "dîner", pl. imensawn, chez les Ntifa imensi, pl. imensiwen. Le w inséré devant le suffixe du pluriel serait dans ce cas un son de transition facilitant le passage du -i à la voyelle de la terminaison.

Quant à la dernière voyelle de -a.t-en, ici transcrite -e, nous n'avons aucun moyen pour la reconstituer. Il se peut, qu'il s'agissait de -in, comp. Assyrien sina "elles" (= s

+ ina, mais ce n'est pas du tout sûr. La terminaison -ēn du pluriel féminin existe aussi à Ghadamès et chez les Touaregs du Sud.

Note. L'interprétation des pronoms assyriennes (s-ū, f. s-ī, pl. s-unu, f. s-ina) correspond aux formes attestées, mais non au développement historique. Il n'y avait jamais eu une seule consonne s- comme support des pronoms de la 3ème personne.

3. Les préfixes nominaux

Les préfixes nominaux (formes primitives : a-,ta-,i-,ti-) ont été interprétées comme les restes d'un ancien article défini (W. Vycichl, L'article défini du berbère. Mémorial André Basset, Paris 1957, 137 - 146). Nous reprenons aujourd'hui le sujet pour montrer que cette interprétation n'a pas été défendue par nous "avec ardeur" comme l'a dit un berbérisant, mais sur la base d'arguments solides.

Dans ce contexte nous rappelons que l'araméen biblique possède un article défini (yōm-ā "le jour", malk-ā "le roi"), H. Strack, Grammatik des Biblisch-Aramäischen, 6. Auflage, München 1921, p. 20. Plus tard, à l'époque chrétienne, yōm-ā ne signifie plus que "jour" et malk-ā est simplement "roi". En araméen l'article défini a donc perdu son rôle déterminant comme l'article berbère. L'interprétation des préfixes nominaux remonte à Hans Stumme (Handbuch des Schilhischen von Tazerwalt, Leipzig 1899, p.

22) qui oppose *ġaras "chemin" et *ġêwar "corbeau" à āgaras "le chemin" et agêwar "le corbeau" pour une période plus ancienne de la langue.

(a) Les adjectifs déterminés du nefousi.

Les adjectifs comportant un préfixe nominal (a-, ta-, i- et ti-) sont toujours déterminés : azuggâġ n'est pas simplement "rouge", mais déterminé "le rouge" (Francesco Beguinet, Il Berbero Nefûsi di Fassâto. Roma 1942, p. 124).

Si l'on veut exprimer une qualité d'une personne ou d'un objet indéterminé, on a recours à des verbes de qualité.

Exemples

Adjectifs déterminés

Sg.m. essultân azuggâġ "il sultano rosso (p.188),

Meimûn azettâf "Meimun (n.pr.m.) il Nero (p. 188),

Sg.f. tebušilt tameškânt "la fanciulla più piccola (p. 167),

tkellût taždîtt "la pasta nuova" (p. 205),

lemdînet n Infûsen tamocrânt "la città maggiore dei Nefusa (p. 204),

Pl. m. iudân imezwâren "la gente antica" (p. 146),

iudâniza^Cîmen "le persone buone" (p. 147).

Formes verbales indéterminées

Sg.m. ttu^Câbân moqqâr zettâf "un grosso dragone nero" (p. 188),

âttâll iza^Câm "una bella ombra" (p. 165).

eṣṣandûq moqqâr "una grossa cassa (p. 160),
ttâžer moqqâr "un grande mercante (p.188),
 Sg.f. taddart ^cadîmyet "una splendida casa" (p. 191),
teḷīfsâ werrâgyet "un serpentello verde" (p.
 188),
lemdînet moqqâryet : "una grande città" (p. 188),
ta^cizzébt žemîlyet fōq elhâdd "una fanciulla
 bella oltre misura" (p. 171),
tažōhrît moqqâryet yerxâ "una grossissima perla"
 (p. 161),
eddîft moqqâryet "una grande accoglianza ospita-
 le (p. 191).

Il semble bien que les adjectifs déterminés doivent leur particularité à leurs préfixes (a-, ta-, i-, ti-).

(b) L'accentuation des adjectifs du berbère de Djerba.

Les adjectifs à trois syllabes sont déterminés ou indéterminés selon leur accentuation :

<u>ámellal</u> "le blanc"	<u>améllal</u> "un blanc",
<u>ámeqqar</u> "le grand"	<u>améqqar</u> "un grand",
<u>ámeškun</u> "le petit"	<u>améškun</u> "un petit",
<u>ásettaf</u> "le noir"	<u>asettaf</u> "un noir",
<u>ázizaw</u> "le vert"	<u>azizaw</u> "un vert".

Exemple : ameškan ámeškun "le petit garçon", ameškan améškun "un petit garçon".

Quand le préfixe (a-, ta-, i-, ti-) est accentué, l'ad-

jectif est déterminé, c'est-à-dire que le préfixe sert d'article défini. En revanche, quand le préfixe est atone, le préfixe a perdu sa valeur déterminante.

(c) "L'autre" et "un autre" en touareg des Ifoghas du Mali, région de Kidal, informateur Ekhya Ag Sidyan.

Les formes qui nous intéressent ici se prononcent comme suit :

Formes déterminées

wá-haḍan "l'autre" (m.),

tá-haḍet "l'autre" (f.),

wí-haḍnēn "les autres" (m.),

tí-haḍnēn "les autres" (f.).

Formes indéterminées

ahâles íyen haḍán "un autre homme",

tameṭ íyet haḍét "une autre femme",

midden íyaḍ haḍnēn "d'autres hommes",

tēdēdēn tíyaḍ haḍnēn "d'autres femmes".

Les formes déterminées se comportent comme les adjectifs djerbiens à préfixes accentués. Ces préfixes se sont conservés dans certains cas en chelha (agerzam = wagerzam "léopard"). E. Laoust, Mots et choses berbères, Paris 1920 donne une liste de noms de plantes à préfixe wa- (p. 509 - 524).

Il faut compter avec un passage de w à zéro à l'initi-

ale des mots : wargaz "l'homme" serait donc passé à argaz et cette forme survit aujourd'hui avec le sens primitif ("l'homme") comme avec celui d'un nom indéterminé ("homme" ou "un homme"). Nous rappelons à ce sujet la disparition du w (digamma) en grec. Toutefois, la situation du berbère est un peu différente: le w y subsiste en position non initiale et dans les démonstratifs wa, ta, wi, ti et leurs dérivations.

Cette situation rappelle celle de l'arabe où ancien s s'est conservé (sab^ca "sept"), mais non dans les pronoms : nous y avons huwa, hiya, hum, hunna au lieu de *suwa, *siya, *sum, *sunna ou sim.

Cette interprétation résout également le problème de l'état d'annexion où wa- et wi- étaient protégés par le mot précédent, mais affaiblis, c'est-à-dire devenus atones, ce qui s'est traduit par la perte de la voyelle (état absolu argaz, état d'annexion : wrgaz ou sim).

4. Touareg ténéllé "fil à coudre".

Dans un article intitulé "Berberisch tinelli "Faden, Schnur" und seine semitische Etymologie" (Muséon 85, Louvain 1972, 275 - 279) la forme berbère a été interprétée comme un participe passif (formation du type maqtūl en arabe).

Il y a, en tout, 4 éléments à distinguer :

- ta- préfixe nominal (sg.f.), ancien article défini, ici té- en tuareg (métaphonie à cause de la voyelle finale);
- ma- préfixe du participe passif, comp. chelha a-meqqun "leff, alliance" de qqen "lier", ame-grud "apprivoisé" comp. g^werd "être apprivoisé", ameccu "nourriture", ancien a-meccūx (X = radicale faible), etc.;
- lwūy dérivé de l-w-y "tordre,rouler", comp. arabe malwīy "tordu, roulé" au lieu de ma-lwūy;
- .t terminaison du féminin.

Touareg ténellé, chelha tinelli dérivent donc de *ta-malwī.t et cette forme est passé à *ta-nalwī.t à cause d'une dissimilation (m---w : n---w).

L'exactitude de ma dérivation a été mise en doute par Monsieur K.-G.Prasse (Manuel de grammaire touareg, IV - V, Copenhague 1974, p. 199) : "w n'est pas traité comme labiale du point de vue structurel et n'a pas d'influence dissimilatrice sur m. Et la forme berbère n'offre pas de place pour une radicale finale -y, -a final du pluriel étant une désinence (-ah). L'identification avec l'arabe malwīy, participe passif de la-wa(y) "tordre en tressant" est donc à écarter et ferait difficulté déjà à cause de la gémination ll du berbère".

Ces affirmations ne nous ont pas convaincu. Nous y avons relevé plusieurs inexactitudes.

Tout d'abord, la dissimilation m---w:n---w existe en berbère. Nous commençons par un exemple qui se trouve dans l'Awgalel de Ghubayd agg-Alawjeli, Copenhague 1988, p. 152 :

- anewed "soufflet" de ewed "être gonflé d'air" ;
- anewes^V "aide, personne qui aide" (zenaga), comp. aws "aider" en chelha ;
- anewardu "courbé" (chelha des Ashtuken), comp. les formes analogues amedda^Cyu "faible", anekkabru "orgueilleux", amellazu "timide, faible", probablement "affamé" à l'origine, amerraffu "ventre", etc.
- anagaw^V "acheteur" (kabyle) de agaw^V "acheter des aliments" ;
- ana^Cwäz^V "bossu" (Senhaza de Sraïr) de l'arabe a^Cwäz^V "courbé".

Il est exact que cette dissimilation est moins fréquente que celles occasionnées par les autres labiales (b, f, m).

La gémignée ll provient le lw si la voyelle accentuée précède : azekka "tombe", pl. izekwan (kabyle), ta-^Vziddut "bouteille à eau en argile à 2 anses" (Djerba, note personnelle), pl. tizedwa^V. Ces mots étaient accentués comme suit :

- (x) tanálwit, pl. tinulwây,
 (x) tažídwut, pl. tižudwây,
 (x) azékwa, pl. izekwân.

Le symbole (x) indique une reconstruction partielle. Dans les trois cas en question seule l'accentuation et la dernière radicale -y de tinulwây et de tižudwây sont à considérer.

Heinrich Barth cite dans son glossaire touareg (Reisen V) une forme teneluk "Faden" (= fil) que nous proposons d'amender en *ténelluk. Elle doit provenir de *ta-nelwuyt, *ta-nelwugt avec un passage de y à g en ambiance "sèche" (non mouillée). On peut comparer italien vengo "je viens", de venio (venyo) ou espagnol tengo "j'ai" de teneo (tenyo). Enfin, le suffixe du pluriel -ah n'a jamais existé. Nous pouvons comparer touareg amesro "homme pratiquant la liberté des moeurs", pl. imesra. Ces deux formes proviennent de *amesroy, pl. *imesray, comp. le féminin tamesroyt. Il s'agit d'un participe passif du même type que ténellé, du verbe esri "faire courir (un cheval) à bride rendu" ou "pratiquer la liberté des moeurs" (*a-masruy, *ta-masruyt).

Pour terminer nous ajoutons une précision : en touareg ténellé est "un fil à coudre épais".

5. Les noms de l'Arabe à Siwa

La désignation normale de l'Arabe est Ārâb. L'emprunt est

ancien : il n'y a pas de ᶜayn comme dans leᶜmēt "vendredi" (ᶜumᶜa, dialectal aussi ᶜimᶜa). Et voici les formes :

Sg.m. <u>Ārāb</u>	Pl.m. <u>Īrābēn,</u>
Sg.f. <u>Tārābt</u>	Pl.f. <u>Tīrābēn.</u>

La terminaison du pluriel masculin est accentuée en siwi, mais on dit ileᶜmān n Īrābēn "les chameaux des Arabes". Une autre désignation s'appliquant plus particulièrement aux bédouins arabes est :

Sg.m. <u>Āserᶜēn,</u>	Pl.m. <u>Īserᶜēnēn,</u>
Sg.f. <u>Tāserᶜēt,</u>	Pl.f. <u>Tīserᶜēnēn.</u>

Umberto Paradisi cite le même terme pour Augila sous la forme de Āserᶜīn et Āsarᶜīn (Il berbero di Augila. Rivista degli Studi Orientali. Istituto di Studi Orientali della Università di Roma, 31, Roma 1960, 157 - 177 : 160).

Ces termes proviennent du grec Sarakēnos, comp. latin Saracenus et Sarracenus, italien Saraceno "Sarrasin".

Le mot berbère semble dériver de Sarakēn, repris comme Saraqēn par le berbère, peu après la conquête arabe de l'Égypte. Cette forme (Saraqēn) explique l'emphatisation du r et du s, car q (= k) est une consonne emphatique.

La forme grecque apparaît chez Synésios de Cyrène (vers 400 après J.-C.) (Bailly, Dictionnaire grec-français. Paris 1950, p. 1733 : sarakēnisti "à la manière des Saracènes").

Les Berbères de Siwa écrivent toujours, s'il leur arrive

d'employer l'alphabet arabe, les préfixes nominaux avec des voyelles longues : tymrkbt = tīmerkebt "bateau".

Nous nous sommes conformés à cet usage, mais, à vrai dire, on n'entend pas très bien la longueur. Il sera peut-être préférable de ne pas marquer la quantité des préfixes, à l'exception de certains cas particuliers (contraction de 2 voyelles, etc.).

Il semble que le terme Aşerġên soit postérieur à la conquête arabe (641 après J.-C.). Dans ce cas il s'agit du dernier mot datable pour lequel le spirantisme de q soit attesté.

6. "Donner, manger et boire"

Il n'est pas dans notre intention de discuter toutes les formes de ces verbes. D'ailleurs ceci dépasserait le temps qui nous est imparti. Il s'agit uniquement de déterminer le squelette (les consonnes radicales) de ces 3 verbes.

(a) "donner"	(1)	(2)	(3)	(4)
chelha	<u>efk</u>	<u>ifka</u>	<u>yakka</u>	<u>tikki</u>
touareg	<u>ekf</u>	<u>ikfa</u>	<u>ihâkk</u>	<u>téheké</u>
mزاب	<u>uṣ</u>	<u>yuṣu</u>	<u>yettiṣ</u>	<u>awṣa</u> , <u>tikk^wi</u>
kabyle	<u>efk</u>	<u>yefka</u>	<u>ittak</u>	<u>tikṣi</u> , <u>tu'kin</u>

Notes : (1) impératif, (2) accompli, (3) habitude, (4) le nom verbal.

Radicales : b-k-y, comp. Ghadamès efk (= touareg), hab. ibekk, nom verbal abekki (J.Lanfry, Ghadamès II.Glossaire, Alger 1973 : Le Fichier périodique, p. 148).

Ekf et uṣ dérivent de ebk(ey). Touareg ihâkk provient de i-bākk(ey). Kabyle ttak est une habitude double: préfixe tt plus (b)ākk(ey). Mzab uṣ provient de ebk(ey), puis ewč(ey).

(b) "manger"	(1)	(2)	(3)	(4)
chelha :	<u>ṣṣ</u>	<u>iṣṣa</u>	<u>iṣetta</u>	<u>ameccu</u>
touareg :	<u>ekṣ</u>	<u>ikṣa</u>	<u>itâtt</u>	<u>téteté</u>
mzab :	<u>ess</u>	<u>yessu</u>	<u>yettett</u>	<u>ussu</u>
kabyle :	<u>ecc</u>	<u>yecca</u>	<u>itett</u> ,,	<u>ucci</u>

Radicales : w-k-y, comp. Foqaha : ekk ou ekk^y "manger" et ikkû ou ikk^yû nom verbal "manger". On ne peut pas distinguer ⁺yekk^ya de ⁺yett^ya, d'ou les habitudes du touareg, etc. Ameccu est un participe passif : *a-meccūX (X = radicale faible, ici y). Ghadamès accū est un participe passif : *a-wakūy, *a-kkû(y).

(c) "boire"	(1)	(2)	(3)	(4)
chelha :	<u>su</u>	<u>iswa</u>	<u>issa</u>	<u>tissi</u>
touareg :	<u>esu</u>	<u>iswa</u>	<u>isâss</u>	<u>tésesé</u>
mzab :	<u>sew, su</u>	<u>yeswu</u>	<u>yessess</u>	<u>aswa</u>
kabyle :	<u>sew</u>	<u>yeswa</u>	<u>itess</u>	<u>tissit</u>

Radicales : s-w-y. Les formes à deux s (touareg, mzab) proviennent du passage de sw à ss (nouvelles radicales s-s-y).

COMPARAISON ET DESCRIPTION DANS L'ETUDE DU BERBERE

par Lionel GALAND

1. Les diverses pratiques comparatives.

1.1. Cet exposé délibérément didactique propose une réflexion sur certains aspects de la pratique comparative dans le domaine berbère. La plupart des exemples qui seront analysés et commentés sont déjà familiers: ils ont été choisis précisément pour cela.*

1.2. Dans son Introduction à la sociologie, R. Maunier a pu écrire (p. 11) que "la comparaison est l'essentiel de toute étude scientifique. Comparaison suit description et précède explication." Ce jugement est de portée très générale. On constate aisément, par exemple, l'embaras des archéologues lorsqu'ils se trouvent devant un objet ou un monument qui n'a pas son pareil et dont la destination, pour cette raison même, reste souvent mystérieuse ou au moins incertaine: on ne peut en effet ni le comparer à un autre ni l'intégrer dans une série.

1.3. En linguistique, la comparaison est une opération que l'on pratique couramment, et souvent sans y penser. Il n'est pas inutile de procéder à une revue rapide des principales formes qu'elle peut prendre.

La commutation si banale, qui se trouve à la base de nombreuses descriptions, implique de nombreuses comparaisons. Si l'on oppose, en chleuh, *insa* "il a passé la nuit" à *ilsa* "il a mis (un vêtement)" afin d'établir l'existence des phonèmes *n* et *l*, on compare non seulement *n* et *l*, mais *i-sa* et *i-sa*, et aussi les deux signifiés. Je n'in-

sisterai pas là-dessus.

Les études de typologie qui, sans être nouvelles, connaissent depuis quelques années une faveur croissante, reposent essentiellement sur la comparaison: elles décrivent, pour les confronter, les structures et les mécanismes de langues diverses, sans se préoccuper de savoir si ces langues appartiennent ou non à une même famille historique. Il n'est pas rare, en effet, que les observations faites sur une langue éclairent ce qui se passe dans une autre. La mise en évidence de faits largement répandus intéresse aussi la linguistique générale et l'on sait que certains auteurs cherchent même à dégager des "universaux" linguistiques. Les travaux de typologie se situent dans la synchronie ou, mieux peut-être, dans la panchronie. Ils peuvent naturellement impliquer le berbère comme toute autre langue et la comparaison typologique est parfois des plus révélatrices (v. Galand 1985 et 1988).

En fait, ce qu'on évoque le plus volontiers quand on parle de comparaison en linguistique, c'est la méthode comparative, qui permet de reconnaître que deux langues sont apparentées et qu'elles résultent d'évolutions différentes subies par une langue antérieure, dite "la langue commune". C'est cette méthode qui assurée, au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe, le succès de la "grammaire comparée" et qui a contribué à l'avènement d'une linguistique scientifique. Le nom de "grammaire comparée" cède aujourd'hui la place à celui de "reconstruction", l'opération consistant, "comme son nom l'indique, à reconstruire des états de langue disparus" (Haudry 1985: 91). En effet, la langue commune est le plus souvent inaccessible (le latin, langue commune des langues romanes, est à cet égard une exception) et la comparaison permet seulement de retrouver certains traits, qui ne remontent du reste pas nécessairement à une même époque. L'objet et les moyens

de cette comparaison ont été décrits par, de nombreux auteurs. Il suffira de nommer ici Meillet (1925) et, plus proche de nous, Haudry (1985), en rappelant que la méthode repose sur l'établissement de correspondances précises et régulières entre les éléments comparés.

On pense le plus souvent au cas, illustré par tant de travaux, où ces éléments appartiennent à des langues ou à des parlers distincts. Mais il ne faut pas oublier que la comparaison peut être pratiquée à l'intérieur d'une même langue ou d'un même parler. C'est ce qu'Haudry (1985: 96) appelle "la méthode interne, qui s'appuie sur un seul état de langue". Il ajoute: "La justification théorique de cette pratique apparemment imprudente est qu'une forme ou une structure inexplicable par les lois synchroniques de la langue à laquelle elle appartient et qui ne peut avoir été empruntée doit nécessairement être héritée". Haudry cite à ce propos l'exemple du français **Chandeleur** "fête des chandelles" qui, comparé avec **chandelle**, permet d'établir l'existence d'un génitif pluriel en pré-français: **Chandeleur** vient du génitif pluriel ^{*}**candelōrum**, substitut du latin classique **candelārum**. La comparaison interne rend les plus grands services à qui veut décrire le berbère. C'est elle qui, par exemple, permet d'établir que **Q**, aujourd'hui phonème, n'était anciennement que la réalisation de **ǧ** tendu, dans une paire comme (en chleuh) aoriste **nǧd** : inaccompli **nQd** "pulvériser (cf. **mgr** : **mGr** "moissonner"). Les conditions posées par Haudry sont remplies: la correspondance entre **ǧ** et **Q** existe à l'intérieur du parler et les "lois synchroniques" n'en rendent pas compte, puisqu'une opposition entre **ǧ** et **ǧ̇** (réalisé comme une fricative tendue, non comme une occlusive) est bel et bien attestée aujourd'hui: **Fǧ** "sors", mais **Fǧ̇** "je suis sorti".

Etant liée à l'étude de la diachronie, la comparaison-reconstruction a connu pendant quelques décennies une relative défaveur, due au

succès des théories qui, du fonctionnalisme à la grammaire générative, ont incité les chercheurs à pratiquer surtout la description. Le courant a été particulièrement sensible dans les pays anglo-saxons et l'on a eu parfois le sentiment que la distinction saussurienne entre diachronie et synchronie était poussée jusqu'à l'antagonisme. Il est à l'honneur de Martinet d'avoir dès 1955 mis fin - ou tenté de mettre fin - à cette petite guerre en rappelant à certains structuralistes, "qui ne conçoivent leur discipline que sous l'angle de la description statique" (p. 14), que "les méthodes structurales" peuvent être appliquées à l'étude diachronique (p. 11). Ce plaidoyer pour une description "dynamique", tenant compte d'une certaine "épaisseur" de tout état de langue, montrait en somme que la synchronie bien comprise peut éclairer la diachronie.

1.4. A l'inverse, et dans une perspective plus modeste, je voudrais mettre en évidence, par quelques exemples, les services que la comparaison-reconstruction peut rendre au descripteur. Je parlerai simplement de "comparaison" puisque la restitution d'une langue commune ne sera pas ici le thème principal. Il me faut reconnaître d'abord qu'une "description statique" a l'avantage d'être toujours possible et qu'elle devient même inévitable lorsque la comparaison se révèle impraticable ou infructueuse. Mais dans certains cas la comparaison permet de simplifier la description et, plus souvent encore, elle la complète par une explication.

La comparaison simplifie lorsqu'elle autorise le regroupement, sous une même rubrique, de phénomènes qui tout d'abord paraissent indépendants, alors qu'ils ont la même origine. Au lieu d'énumérer les faits dans un ordre plus ou moins arbitraire, le descripteur obtient le moyen de les ranger et de les réunir sous des intitulés plus géné-

raux, comme on le vérifiera.

La comparaison explique lorsqu'elle donne à la description cette "épaisseur" qui montre comment l'état actuel de la langue se relie à l'état antérieur. Pour Meyerson (1921: 7), "ce que l'explication vise en premier lieu, c'est la déduction du phénomène en partant de ses antécédents, dont il devra être la conséquence logique". Expliquer est du reste un des soucis majeurs de Martinet, qui intitule "Description et explication" l'un des passages de son livre (1955: 13) et qui déplore que les Néogrammairiens aient retardé l'avènement d'une "linguistique explicative" (p. 15). Il est vrai qu'on peut discuter, dans le cas de la reconstruction, le sens et la portée de l'explication obtenue, puisque l'état de langue que l'on atteint a lui-même été précédé par un autre, et ainsi de suite. Ce qui pourtant devrait inciter à rechercher l'explication historique, c'est qu'à l'insu du locuteur une partie du passé survit dans le présent, qui n'en est jamais tout à fait libéré.

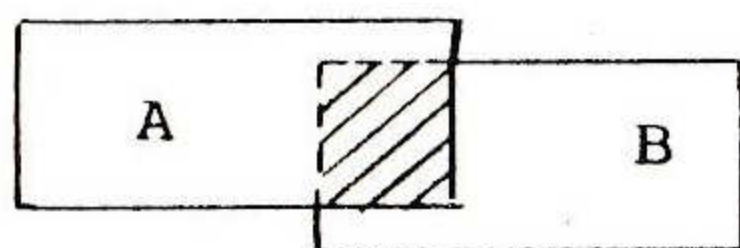
2. La démarche comparative.

2.1. Comparer deux phénomènes A et B, c'est mettre en évidence leurs ressemblances et leurs différences. En pratique, le choix de A et de B est suggéré, quand il s'agit de données linguistiques, par quelque similitude qu'on a remarquée dans la forme, dans le sens, ou dans l'une et l'autre. Imaginons toutefois, pour commencer, les deux cas extrêmes: celui où A et B ne présentent aucune différence et celui où ils ne présentent aucune ressemblance.

2.2. A dire vrai, il est douteux que deux éléments A et B tirés de deux langues ou parlars différents puissent présenter une similitude parfaite: une observation rigoureuse devrait en effet prendre

du jour" et le touareg de l'Ahaggar *ahəl* "jour", l'opposition entre *z* et *h* entre dans un cadre plus large, celui de l'armature consonantique des deux noms, avec une assez bonne correspondance des signifiés. La mise en relation des deux consonnes, qui paraissaient d'abord si éloignées l'une de l'autre, cesse de sembler gratuite. Elle va du reste se trouver justifiée par une série de cas analogues, qui prouvent la correspondance entre *z* et *h*.

2.4. On arrive ainsi au cas général. La comparaison établit des ressemblances et des différences et, par là même, elle décompose en trois parties l'ensemble constitué par A et B: une partie commune,



faite des traits présents dans A et dans B; une partie propre à A; une partie propre à B. Si A et B sont tirés de langues ou de parlars dont l'appareil phonétique a déjà été établi (cas des langues ou parlars berbères), l'étude

diachronique bute alors sur un problème de chronologie relative. Il faut en effet décider entre deux possibilités a et b:

a) la partie commune à A et à B est héritée d'un état antérieur, les traits qui la composent ayant été conservés par A et par B, ou encore ayant évolué de la même façon dans A et dans B. En ce cas la partie propre à A et la partie propre à B sont différentes parce que l'une a évolué, et pas l'autre, ou bien parce qu'elles ont évolué toutes deux, mais chacune à sa façon.

b) la partie commune à A et à B n'existe que par suite d'un phénomène de convergence, dû à quelque raison particulière ou simplement au hasard, un ou plusieurs traits de A ayant fini par rejoindre un ou plusieurs traits de B (ou l'inverse). En ce cas, la partie commune à A et à B cesse d'être homogène dès qu'on quitte la synchronie

et elle n'est pas héritée globalement d'un état antérieur.

On verra par les exemples qui vont suivre que les deux possibilités se trouvent réalisées, même si la première - toujours dans l'hypothèse où A et B appartiennent à des idiomes apparentés - semble plus probable. Peut-être une étude théorique de méthodologie fournirait-elle au comparatiste des critères lui permettant de distinguer plus sûrement les cas de conservation et les cas d'innovation. En attendant, on ne peut que procéder empiriquement. Si par exemple il faut déterminer la direction d'un changement phonétique, on penchera pour la solution que rendent plus "vraisemblable" les enseignements de la phonétique générale, les autres données de la même langue ou du même parler, les suggestions de la typologie, etc. Mais on n'oubliera pas que le vraisemblable peut quelquefois n'être pas vrai.

3. La comparaison de phonèmes.

3.1. Ahaggar **h** : autres parlars **z** ($\frac{v}{z}$, $\frac{v}{s}$).

Cette correspondance est bien connue (v. § 2.3) et quantité d'exemples viennent l'illustrer. En voici trois:

- Ahaggar **ahənkod** "gazelle" : touar. Iwllɛmɛdɛn **azənkəɖ**, chleuh **aznk^wɖ** même sens.

- Ahaggar **ihwaɣ** "être rouge" : Ayr **izwaɣ**, chleuh **izwiɣ** même sens; cf. Ahaggar **azəggaɣ** "hartani" (homme de couleur habitant une oasis).

- Ahaggar **iɣhal** (accompli -**ɣəzzul**-) "être court" : Ayr **igzul**, chleuh **igzul** même sens.

Chaque fois l'élément commun aux termes comparés est représenté par le signifié et par une série de consonnes radicales (- **n k ɖ** ou **g - l** ou - **w ɣ**), tandis que la différence réside dans une autre radicale, dont la place est indiquée ici par le tiret et qui est **h** dans

l'Ahaggar, z (ou une autre sifflante, ou une chuintante) ailleurs. A priori, rien n'interdirait de penser que la forme ancienne de cette radicale est h et qu'elle n'a survécu que dans l'Ahaggar. Mais il est plus facile d'expliquer le passage de z à h que le passage inverse et Prasse (1969: 7 et suiv.) a bien montré qu'il y a eu palatalisation de la sifflante. De plus, si l'on pratique cette fois la comparaison interne, on constate que l'Ahaggar lui-même a conservé l'articulation sifflante lorsqu'elle a été protégée par la gémation (ou par la tension), comme dans l'accompli -ḡzzul-. C'est donc l'élément commun aux termes comparés (c'est-à-dire la série des autres radicales) qui témoigne ici de l'état ancien et c'est l'articulation h qui, dans l'Ahaggar et pour de tels mots, résulte d'une évolution.

Si maintenant l'on veut évaluer l'intérêt de cette comparaison pour le descripteur, on doit avouer que le bénéfice est mince dans le cas du nom de la "gazelle", qui reste isolé à l'intérieur du lexique local. Plus intéressante est la présence de azḡggaḡ "hartani" aux côtés de ihwaḡ, car le fait que ce nom conserve un z non gémé (au lieu d'être passé à *ahḡggaḡ) dénonce son caractère d'emprunt à un autre parler, comme l'a vu Prasse (1969: n° 435). L'observation n'est pas indifférente, même si elle relève encore de la diachronie. Mais c'est surtout pour iḡhal "être court" que la comparaison intervient utilement, car elle montre qu'il n'y a pas d'incohérence dans le fait que le même verbe présente des formes en h et des formes en zz: la répartition obéit aux règles morphologiques banales qui régissent l'absence ou la présence de la gémation (ou de la tension).

3.2. Ahaggar nh : ṅh.

Si l'on considère, sans quitter l'Ahaggar, les séquences nh et

nh, attestées par exemple dans **inhal** "autruches" : **tiñhar** "narines", on peut se contenter de voir en elles la preuve banale de l'existence de trois phonèmes, **n**, **ñ** et **h**, ce qui permet déjà une description. Si pourtant on fait appel à la comparaison externe, on constate que **tiñhar** a pour correspondants **tinzar** "narines", chez les Touaregs Iwllammeden et dans le berbère du nord, et **tin^vzar** dans l'Ayr. On a donc là non seulement un nouvel exemple du passage de **z** à **h**, mais aussi un cas d'évolution de **n** vers **ñ**. Cette palatalisation de **n** est visiblement en relation avec la présence de **h**, mais on ne peut pas (ou l'on ne peut plus) poser une loi synchronique qui ferait de **ñ** un simple allophone de **n** devant **h**, puisque le groupe **nh** (sans palatalisation) existe aussi en Ahaggar dans des mots comme **inhal** "autruches", déjà cité. Or ces mots ont dans les parlers touaregs méridionaux le même phonème **h**, et non une sifflante. Il faut en conclure que le phonème **h** de **inhal** "autruches" et celui de **tiñhar** "narines" n'ont pas la même origine et que la présence d'un **ñ** palatal devant **h** révèle que cet **h** provient de **z**, comme l'a bien vu Prasse (1969 p. 7), chez qui l'on trouvera de nombreux exemples.

On devine ce qui est arrivé au groupe **nz**: la sifflante **z** a été palatalisée avant d'évoluer en direction de **h** et de rejoindre, par un phénomène de convergence, un phonème **h** qui existait déjà (et qui provenait lui-même, selon Prasse, de deux sources différentes). Mais, avant de disparaître, la palatalisation avait gagné le phonème **n** voisin, qui l'a conservée: **ñ** est ainsi passé du statut d'allophone de **n** au statut de phonème à part entière (si bien que l'alphabet de l'Ahaggar fut doté d'une lettre spéciale pour le noter).

Ainsi, le phonème **h** ne révèle pas lui-même sa propre histoire, mais celle-ci conserve un témoin dans le nouveau phonème **ñ** et ce

témoin confirme la théorie de la palatalisation de z.

On vérifie par là, une fois de plus, qu'un état de langue associe - et parfois contradictoirement - des traces du passé à des innovations. La comparaison détecte ces traces, qui ne sont pas tout à fait indifférentes à la description, puisqu'elles contribuent à expliquer, par exemple, la répartition, la faible fréquence et le rendement médiocre du phonème \hat{n} . En ce qui concerne l'interprétation des résultats, on observera enfin que, contrairement à ce qui avait lieu dans le cas précédent (§ 3.1), l'élément commun aux deux objets comparés (ici h dans nh et dans $\hat{n}h$) ne représente pas l'état antérieur, parce qu'il est d'origine composite; la répartition est plus subtile, \hat{n} et une partie des h étant plus récents que n et l'autre partie des h (v. § 2.4.b).

4. La comparaison en morphologie.

4.1. La morphologie (au sens traditionnel du terme) oppose une résistance particulière aux forces de changement, en particulier à l'action de l'analogie. Mais cette résistance est inégale: elle varie selon les formes et selon les parlars. Aussi la comparaison, interne ou externe, permet-elle souvent de retrouver des témoins de l'état antérieur, notamment dans le système verbal constitué par un réseau de thèmes dont les oppositions formelles se modifient au cours du temps (sous l'effet de l'évolution phonétique, par exemple). La comparaison contribue donc, ici encore, à organiser la description en faisant le tri entre les survivances de l'état antérieur et les innovations.

4.2. Un exemple est fourni par le traitement que le chleuh applique aux verbes dont une radicale est y ou w . Selon son environnement,

cette radicale est réalisée comme une semi-consonne ou passe au phonème vocalique *i*, *u*. Mais il existe aussi des cas où les voyelles *i* et *u* sont "fondamentalement voyelles", selon l'expression d'A. Basset, et ne se présentent nullement comme l'autre face d'une semi-consonne. En présence d'un verbe comme *ḍi* "extraire", "faire sortir", on peut donc se demander s'il s'agit d'un "bilitère" à radicales *ḍ* et *y*, originellement comparable à *ḍr* "tomber", ou d'un "unilitère" à radicale *ḍ* suivie d'une voyelle, comme *fa* "bâiller". La réponse est donnée par l'inaccompli: celui de *ḍi* est *Ṭay* (issu de **Ḍay*), comme celui de *ḍr* qui est *Ṭar* (issu de **Ḍar*), et non comme celui de *fa* qui fait appel à un préfixe et présente la forme *Tfa*. La conjugaison de *ḍi* associe donc des formes à voyelle (l'aoriste et l'accompli) à un inaccompli qui conserve le type fondamental de la série *ḍr*.

La comparaison éclaire l'évolution des formes et conduit à une description moins mécanique, qui peut regrouper *ḍi* et *ḍr*. "Regrouper", mais non confondre! La seule présence d'une voyelle dans *ḍi* suffit en effet à perturber le système morphologique, même si cette voyelle n'est due qu'à un accident phonétique: c'est ainsi que, dans tel parler où l'accompli négatif de *ḍr* est *-ḍir-*, celui de *ḍi* sera *-ḍi-* plutôt que *-ḍiy-*.

4.3. La comparaison externe peut compléter ou remplacer la comparaison interne. Le parler chleuh des Ighchan présente la particularité de maintenir l'articulation consonantique de *y* et de *w* à la finale: la radicale *y* du verbe *asy* "prendre", "soulever", est ici directement perceptible, alors qu'elle est dénoncée ailleurs par le nom verbal *aSay*, dans lequel la présence de *a* l'empêche de passer à la voyelle. Les Ighchan peuvent opposer *ur yusiy* "il n'a pas pris" (de *asy*) à *ur d yusi* "il ne va pas" (vêtement) (du verbe *as*). Utilisés avec pru-

dence, des cas de ce genre orientent ou confirment les recherches portant sur d'autres parlars.

4.4. Un exemple typique d'une description rigoureusement exacte, combien admirable! mais peu soucieuse de la diachronie, est fourni par le tableau des verbes qui figure à la fin du dictionnaire du P. de Foucauld (1952: 1999 et suiv.). L'auteur ne distingue pas moins de 111 conjugaisons de verbes primaires. Certes, toutes existent réellement et l'on ne pourrait réduire leur nombre sans négliger quelque critère formel. Mais il est possible de simplifier la présentation en dégagant des types plus généraux, sous lesquels se rangeront diverses variantes. Prasse (1973) a ainsi proposé une liste de dix-neuf conjugaisons.

5. La comparaison en syntaxe.

5.1. Lorsque deux constructions sont comparables d'une langue à l'autre, ou d'un parler à l'autre, on peut se demander si la ressemblance est d'ordre typologique ou si elle révèle une commune origine. Bien entendu, la comparaison interne ne pose pas ce problème. L'exemple très simple - et bien connu - qui va suivre comporte une comparaison interne et une comparaison entre parlars différents, mais employant les mêmes morphèmes: il y a donc bien recherche d'un état antérieur commun.

5.2. On sait que le nom berbère présente en principe, pour chacun des deux genres et des deux nombres, deux formes différentes, dites état libre (*asrdun* "mulet") et état d'annexion (*usrdun*). Les grammaires traditionnelles donnent la liste des cas où l'état d'annexion s'impose: 1) le nom est sujet du verbe et placé après lui; - 2) le nom est complément d'un nom de nombre (parfois aussi d'un autre nom);

- 3) le nom est régime d'une préposition. Ces règles très générales sont communes à la grande majorité des parlers berbères. La première, par exemple, est appliquée en chleuh: **yuZl usrdun** "il-a-couru mulet" = "le mulet a couru" comme en kabyle: **yuZl usrdun**, même sens. Mais le kabyle possède aussi des constructions qui ne se rencontrent que sur une aire géographique plus restreinte et dans lesquelles le nom à l'état d'annexion suit un pronom personnel: **nt^swali-t usrdun** "nous-voyons-lui mulet" = "nous voyons le mulet", **a-t-a usrdun** "ce-lui-ce mulet" = "voici le mulet". Il apparaît ici que le nom à l'état d'annexion développe le contenu du pronom **t**: "lui (à savoir:) mulet". La comparaison (interne) de ces tournures avec le kabyle **yuzzl usrdun** suggère que, dans cette dernière phrase, le nom à l'état d'annexion est aussi l'explication lexicale d'un élément grammatical, qui ne peut être ici que l'indice de personne **y-** "il": "il (à savoir:) mulet a-couru". Puis la comparaison (externe) entre le kabyle et le chleuh ou telle autre langue berbère permet d'étendre la conclusion à tous les parlers où l'opposition d'état est restée vivante: le nom prend l'état d'annexion quand il vient expliciter le contenu d'un pronom ou d'un indice personnel. J'ai proposé (1964) pour cet emploi le terme de "complément explicatif": on peut discuter le choix de l'épithète, mais l'important est de bien voir qu'on a là un complément, même dans le cas du prétendu "sujet". Par contre le nom thématifié, qui n'est pas un complément, garde l'état libre: **asrdun (,) yuZl** "mulet, il-a-couru".

On peut aller plus loin: le complément explicatif n'est lui-même qu'un cas particulier du complément de nominal (terme sous lequel j'englobe noms, adjectifs et pronoms). Lorsque complété et complément ont le même référent, il y a complément explicatif: tel est le cas des exemples cités plus haut et aussi, semble-t-il, celui du complé-

ment du nom de nombre: chleuh **yan usrdun** "un (de) mulet". Mais l'état d'annexion apparaît aussi lorsque complété et complément ont des référents distincts: chleuh **ayt-tgMi** "fils (de) maison" = "les gens de la maison, la maisonnée" (avec **tgMi**, état d'annexion de **tigMi**). Voilà qui permet de regrouper sous une même rubrique tous les emplois non prépositionnels de l'état d'annexion, en les ramenant à la notion générale de "complément de nominal" - et, bien entendu, sans confondre pour autant les différentes variétés.

5.3. Je suis tenté d'éclairer aussi par cette notion les syntagmes prépositionnels. L'origine nominale de **i** "à" ne fait pour moi aucun doute (Galand 1966: 296, etc.) et celle de **n** "de" est possible (Vycichl 1957: 141): si l'on a là d'anciens supports de détermination (donc d'anciens nominaux) équivalant grossièrement à "ce", on comprend que leur complément ait jadis pris l'état d'annexion; le statut et le sens du support, devenu préposition, ont changé, mais la construction est restée: d'où les formes **i-wrgaz** "ce (de) homme" puis "à l'homme", **imi n-tgMi** "ouverture celle (de) maison" puis "la porte de la maison". D'autres prépositions sont également d'origine nominale et, pour celles qui ne le seraient pas, on admettra peut-être que l'analogie a pu étendre à l'ensemble du système prépositionnel (avec quelques exceptions) la "règle" qui impose au complément de prendre l'état d'annexion. Même si l'on hésite à aller jusque là, il reste évident que la comparaison permet de clarifier et de simplifier les lois, multiples et apparemment incohérentes, qui régissent l'emploi de l'état d'annexion.

6. La comparaison dans le lexique.

6.1. Il est fort difficile, en berbère comme ailleurs, d'établir

des étymologies sûres. Mais la comparaison lexicale donne souvent d'intéressants aperçus sur les valeurs, estompées ou effacées, que les mots ont possédées. Elle permet, par exemple, de montrer que le chleuh **aǧu** "petit lait" est originellement le nom du "lait" en berbère, emploi dans lequel le chleuh l'a remplacé par **ak^wfay** "lait frais" qui signifiait proprement "l'écumeux". On peut certes objecter que, si intéressantes que soient de telles observations pour l'histoire du lexique, elles ne rendent pas grand service à qui veut décrire l'état actuel de la langue. Il arrive pourtant que la description place quelques fils conducteurs dans le labyrinthe du vocabulaire et permette certains regroupements, comme elle le fait en morphologie ou en syntaxe.

6.2. On connaît par exemple la série des couples lexicaux **aydi** "chien" : **taydit** "chienne", **aǧyul** "âne" : **taǧyult** "ânesse", ou encore **afus** "main" : **tafust** "petite main", "menotte" etc. Or il existe quelques couples désunis, dont les liens, aujourd'hui affaiblis ou rompus, peuvent être restaurés par la comparaison. On réduit ainsi le nombre des éléments isolés, démarche légitime tant qu'on prend garde à ne pas masquer les divergences et à ne pas décrire un état de langue étymologique au lieu de l'état réel.

6.3. L'un de ces couples désunis est constitué, en chleuh, par **amǧar** "chef" et **tamǧart** "femme": le rapport des signifiants est évident, celui des signifiés l'est moins. Tout s'éclaire si l'on se réfère, par comparaison interne, au verbe de même racine **imǧur** "devenir grand" (notamment: "par l'âge") ou, par comparaison externe, au nom **tamǧart** "vieille femme" connu d'autres langues berbères. Il apparaît qu'en chleuh le masculin n'a retenu que la notion d'ancienneté et d'autorité (d'où la tentation, pour certains parlars, d'em-

ployer le nom **afQir**, d'origine arabe, pour désigner le "vieillard"), tandis que le féminin, sous l'effet de quelque tabou, aura supplanté le nom originel de la "femme" (peut-être **tamḥur**, connu ailleurs, ou une variante).

6.4. Le recours à la comparaison s'impose encore davantage dans les deux exemples suivants, si toutefois l'on désire donner du vocabulaire une image qui ne soit pas limitée aux formes. Le chleuh, à lui seul, ne permet pas de comprendre ce qui relie le masculin **amazir** "fumier" au féminin **tamazirt** "pays". Mais dans le parler des Ayt Izdeg du Maroc central (Mercier 1937: 293) **amazir** désigne le "lieu de campement" et, dans l'Ahaggar, son correspondant féminin **tamahart**, bien connu de la poésie où il a des connotations romantiques, évoque la "place abandonnée d'un ancien campement". De tels emplois sont le fait de nomades ou de transhumants; chez les Chleuhs, sédentaires, l'accent s'est trouvé mis, au masculin, sur l'aspect moins poétique des détritrus de toute sorte laissés par l'occupation d'un terrain et le terme a été appliqué au fumier; le sens du féminin, au contraire, a été élargi à partir de la notion de "lieu où l'on est installé". Telles sont les grandes lignes de l'explication suggérée; une étude plus poussée devrait encore tenir compte de termes comme **amZur** "crottin", attesté en chleuh (et ailleurs, avec des variantes), et des emplois de **tamazirt** dans d'autres régions (en Kabylie, par exemple, c'est un "champ ou jardin situé en bordure du village": Dallet 1982, 530).

6.5. Dernier exemple: le chleuh entend par **asaru** une "rigole d'irrigation" et par **tasarut** une "clé". Les deux mots se trouvent donc, sémantiquement, isolés l'un de l'autre. Mais la liaison est rétablie par les langues berbères qui, comme le touareg, possèdent

un verbe *ar* (ou *var.*) "ouvrir": la rigole "ouvre" le terrain (cf. le français *tranchée*) et, bien entendu, la clé "ouvre" la porte. La comparaison permet donc, ici encore, de réduire la dispersion, ce qui, me semble-t-il, améliore la description. C'est ce que j'ai voulu rappeler, en traitant sommairement quelques exemples. Il reste à résoudre beaucoup de problèmes majeurs ou mineurs, comme le montre cette petite devinette: pourquoi le chleuh *tagant* "forêt" est-il le féminin apparent de *agan* "concombre" ou "melon vert"? Voilà un rapport à trouver. S'il existe!

(*) Notation des exemples: Pour le chleuh et le kabyle, les majuscules notent des consonnes tendues. - Les exemples touaregs ont été simplement translittérés à partir des données de Foucauld et de Prasse. *g* et *n* palatalisés sont écrits *ġ* et *ñ*. - J'ai renoncé à préciser par la graphie le statut, tantôt purement phonétique, tantôt phonologique, qu'une même articulation peut recevoir au cours de l'évolution (cf. § 3.2).

Références bibliographiques

- DALLET J.M. 1982: Dictionnaire kabyle-français: parler des At Mangelat, Algérie, Paris.
- de FOUCAULD Ch. 1951-1952: Dictionnaire touareg-français: dialecte de l'Ahaggar, Paris, 4 vol.
- GALAND L. 1964: L'énoncé verbal en berbère: étude de fonctions, Cahiers Ferdinand de Saussure, 21, 33-53.
- id. 1966: Les pronoms personnels en berbère, B.S.L., 61/1, 286-298.
- id. 1985: Exemples berbères de la variation d'actance, Actances, 1, 79-96; complété par: Actances, 3 (1987), 196.
- id. 1988: Typologie des propositions relatives: la place du berbère, Ialies, 6, 81-101 (Session d'Aussois, 1984).
- HAUDRY J. 1985: La reconstruction, La linguistique, 21, 91-107.

- MARTINET A. 1955: Economie des changements phonétiques: traité de phonologie diachronique, Berne, 396 p.
- MEILLET A. 1925 (réimpr. 1954): La méthode comparative en linguistique historique, Oslo-Paris, VIII et 117 p.
- MERCIER H. 1937: Vocabulaires et textes berbères dans le dialecte des Ait Izdeg, Rabat, IX et 512 p.
- MEYERSON E. 1921: De l'explication dans les sciences.
- PRASSE K.G. 1969: A propos de l'origine de h touareg (tahaggart), København, 96 p.
- id. 1973: Manuel de grammaire touarègue (tāhāggart): VI-VII, Verbe, Copenhague, 294 p.
- VYČIHL W. 1957: L'article défini du berbère, Mémorial André Basset (1895-1956), Paris, 139-146.

LEXICOGRAPHIE ET COMPARAISON

Le "Dictionnaire informatisé de la langue berbère"

Salem CHAKER (**)

OBJECTIFS ET CONDITIONS GENERALES

Malgré le renouvellement et les développements sensibles de ces dernières années - surtout depuis 1980 - avec les publications que nous avons assurées à la SELAF-, le lexique est encore à l'heure actuelle le secteur de la langue berbère le moins bien connu. Il n'existe pas d'instrument lexicographique global, couvrant l'ensemble du domaine et l'on ne dispose même pas d'un dictionnaire des principales racines de la langue. De plus, la couverture lexicale des dialectes reste très inégale, tant au plan quantitatif que qualitatif. Pour nombre de régions importantes - notamment au Maroc-, on ne dispose toujours pas d'un bon dictionnaire. Et beaucoup des instruments existants sont vieillissés, devenus quasiment introuvables et parfois peu fiables.

(*) LAPMO (CNRS), Aix-en-Provence / I.N.A.L.C.O., Paris.

Cet état de chose est évidemment très préjudiciable à la recherche linguistique berbère, en matière de description synchronique, comme de reconstruction historique : toute la linguistique historique berbère et la comparaison berbère/chamito-sémitique bute actuellement sur l'absence d'un dictionnaire des racines berbères qui permettrait une mise en rapport tant soit peu systématique des lexiques et, subséquemment, l'établissement d'un réseau de correspondances phonétiques ayant une validité générale.

Mais cette lacune se ressent aussi du point de vue des applications : planification linguistique, élaboration d'un "berbère fondamental", d'instruments didactiques..., préoccupations qui sont de plus en plus à l'ordre du jour parmi les populations berbérophones. Les expériences néologiques actuelles -particulièrement vigoureuses en milieu kabyle- pèchent toutes par leur caractère aléatoire et approximatif (emprunt à d'autres dialectes, création à partir de racines locales...). Bien évidemment, ces "ratés", ces bizarreries de la néologie kabyle s'expliquent en grande partie -bien qu'il y ait d'autres causes de nature idéologique- par l'absence de bons outils lexicographiques, accessibles et représentatifs, au moins pour les principaux dialectes berbères.

Il est par ailleurs clair que les conditions actuelles de l'exercice de la recherche ne permettent plus à un chercheur isolé, avec des moyens classiques, de mener à bien une tâche aussi lourde que la réalisation d'un dictionnaire de langue couvrant un ensemble vaste et différencié comme l'est le domaine berbère. Une carrière entière n'y suffirait pas : les temps ne sont plus à des Charles de Foucauld (ou des Littré, Larousse...) consacrant leur vie à l'élaboration d'un dictionnaire d'une minutie et d'une ampleur admirable.

D'autre part, les supports classiques (fichiers manuels) -en admettant que l'on parvienne au terme du travail- ont le grave inconvénient d'être figés, d'une utilisation sans souplesse et de laisser entier le problème de l'édition finale du dictionnaire, dont la publication imprimée reste une opération hautement problématique, d'un coût financier prohibitif et d'une réalisation technique extrêmement délicate. Ces obstacles matériels étant encore plus grands dans un secteur comme le nôtre où le public potentiel n'est pas très large.

C'est ainsi que l'on peut comprendre l'existence de plusieurs fichiers de dictionnaires inédits -les plus importants étant ceux d'A. Roux (parlers du Maroc, déposés au LAPMO à Aix) et celui initié par A. Basset (INALCO, Paris). Concrètement, sous leur forme première, de tels fichiers [celui de Roux doit atteindre les 75000 fiches !] sont à peu près inutilisables parce que trop vastes pour être exploités par des moyens traditionnels.

Il s'est trouvé que mon laboratoire de rattachement (LAPMO) disposait d'une documentation berbère exceptionnelle, pour partie originale : presque toutes les sources publiées en matière de lexicographie berbère + fonds inédit A. Roux. Et, depuis quelques années, j'ai eu la possibilité d'utiliser les moyens informatiques de l'IREMAM (Institut auquel appartient le LAPMO) pour la réalisation de la bibliographie analytique des études berbères que j'assure régulièrement pour l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*. J'ai pu ainsi informatiser entièrement cette chronique et créer une base de données "Berbère" qui compte actuellement plus de 2000 documents analysés. A travers cette expérience, j'ai ainsi eu l'occasion de découvrir les potentialités de l'informatique documentaire, non seulement en tant qu'outil de gestion de données nombreuses et complexes, mais aussi en tant que puissant instrument de recherche et d'aide à l'édition.

C'est de cet ensemble de constats, d'opportunités et d'expériences qu'est né en 1986-87 le projet de "Dictionnaire informatisé de la langue berbère". Aix présentait des conditions favorables pour concevoir et porter un tel projet de longue haleine. D'autant que mes activités scientifiques depuis 1981 m'avaient permis d'y mettre en place un réseau de collaborations scientifiques assez large : avec certains berbérissants maghrébins (Algérie/Maroc) et avec mes étudiants (notamment ceux de doctorat).

En 1986-87, un crédit spécial du Ministère de la Recherche nous a permis de lancer ce programme, dont les objectifs concrets ont été définis comme suit :

- Constitution d'une base de données lexicales berbères significative (contenant le maximum possible de l'information lexicale publiée et des fonds inédits accessibles), qui pourrait atteindre 30 à 50.000 lexies. Cette base lexicale, en extension indéfinie, devant permettre l'interrogation à partir de tous les paramètres d'analyse des documents et constituer un instrument de recherche lexicologique permanent.

- Préparation de l'édition de différents dictionnaires berbères : dictionnaires dialectaux, dictionnaire des racines berbères, glossaires thématiques et, à terme, "Dictionnaire de la langue berbère"...

AVANCEMENT ACTUEL DU PROGRAMME

Le programme a désormais atteint sa vitesse de croisière et les trois premières années de fonctionnement ont notamment permis :

- la mise en place effective du réseau de collaborateurs, avec répartition des sources à dépouiller entre les différentes équipes et correspondants.

- l'élaboration d'un bordereau de dépouillement et l'adoption des normes communes d'analyse des matériaux et de remplissage des bordereaux. L'ensemble des problèmes linguistiques ont été longuement examinés et ont fait l'objet de décisions et recommandations précises : notation, traduction française, identification syntaxique et morphologique, identification des variantes, extraction de la racine, illustration des usages par des énoncés, identification des emprunts, indexation thématique des lexies...

- le lancement simultané des opérations de dépouillement à Aix, Fès, Oujda et Tizi-Ouzou. Actuellement, plus de 15000 bordereaux ont été remplis (Aix \approx 4500 ; Tizi-Ouzou \approx 10000 ; Fès \approx 1000 ; Oujda \approx 1000).

- l'expérimentation et l'adaptation du logiciel de base de données "Texto" de CHEM-DATA utilisé par l'IREMAM à la nature des matériaux à traiter. L'intérêt fondamental de ce logiciel (outre qu'il nous était déjà familier puisqu'il supporte toutes les bases de données de l'IREMAM) réside dans sa très grande souplesse et sa puissance : il admet jusqu'à 99 champs distincts par document ; de nouvelles zones peuvent être créées à tout moment (la structure du document peut être éventuellement modifiée en cours de développement) ; il permet toutes les manipulations et interrogations simples ou croisées à partir des trois opérateurs logiques (ET/OU/SAUF) et l'indexation sur tous les champs constitutifs du document. Ces possibilités sont essentielles pour une base lexicale puisqu'elles forment un puissant outil de recherche lexicologique et autorisent, à partir d'un seul fichier,

la fabrication d'un grand nombre de produits de sortie différents : dictionnaire inverse français/berbère, dictionnaire des racines, dictionnaires dialectaux, dictionnaires thématiques, index morphologiques, index syntaxiques...

• le démarrage des opérations de saisie des matériaux lexicaux (février 1987). La saisie étant assurée grâce à un financement régulier de vacations par l'IREMAM. Pour "cette mise en machine", priorité a été accordée aux matériaux lexicaux provenant du fonds inédit A. Roux (LAPMO) concernant le Maroc Central : nous disposons là d'une source originale pour un dialecte berbère qui est l'un des moins bien connus en matière lexicale. De plus, plusieurs de mes étudiants-collaborateurs étant originaires de cette région, ce choix s'imposait aussi pour des raisons d'efficacité.

Actuellement, les opérations de saisie (suivies de relectures et corrections en machine) se poursuivent à un rythme satisfaisant. A la fin décembre 1988, la base comportait deux fichiers dialectaux : "Maroc central" comptant 3751 entrées lexicales et "Chleuh" ≈ 500 entrées. Nous préparons actuellement une pré-publication du fichier "Maroc central" que nous espérons pouvoir mettre en circulation en juin ou septembre 1989.

QUELQUES CONSTATS SUR LA STRUCTURE DU LEXIQUE : de l'élaboration du dictionnaire berbère.

Le fichier "Maroc central" qui a donc atteint maintenant une certaine ampleur (3751 entrées) nous permet de formuler plusieurs conclusions quantitatives et qualitatives sur la structure du lexique dans un dialecte berbère nord. Et, subséquemment, d'étayer sur des bases numériques, nos options de départ pour l'élaboration du

dictionnaire berbère. Ces choix initiaux découlaient des constats auxquels j'avais pu aboutir, il y a quelques années, à partir de mon étude de la dérivation verbale kabyle (1973), ainsi que d'une recherche sur la formation du lexique kabyle menée à bien par l'un de mes étudiants de doctorat en 1985 (Haddadou). Ces conclusions sont d'ailleurs en large recoupement -même si les solutions concrètes retenues divergent partiellement- avec la réflexion récente de M. Taïfi sur ce sujet (1988).

a). L'ensemble des 3751 entrées lexicales du fichier "Maroc central" correspond à 2193 racines distinctes. Ce qui fixe le taux de productivité globale des racines à 1,7 -niveau particulièrement faible pour une langue réputée reposer sur un système de dérivation par racine + schème. Concrètement, cela signifie que chaque radical consonantique produit moins de deux dérivés lexicaux, verbaux ou nominaux.

b). Sur les 3751 entrées du fichier, 1405 seulement ont pu être analysées comme étant des dérivés réguliers, liés par une relation formelle et sémantiques prévisible à leur racine ; soit un taux de 37,5 %. Ce pourcentage nous donne le taux de motivation globale du lexique dans ce dialecte. En conséquence, la très nette majorité des unités lexicales (62,5%) repertoriées sont des lexèmes isolés, n'entrant pas dans une famille dérivationnelle vivante.

c). Les 3751 entrées se répartissent en 2371 noms (N) et 1203 verbes (V), le reste étant constitué par des adverbes et unités diverses.

Parmi les 2371 noms, 803 seulement ont pu être analysés comme des dérivés réguliers : le taux de dérivation global dans le sous-ensemble des Noms est donc de 33,85 %. Ainsi, plus de 66 % des Noms sont des lexèmes

isolés. Dans l'ensemble de ces nominaux dérivés, la répartition des formes est la suivante :

- (209) 26 % sont des Noms d'action abstraits
- (35) 4,5% " Noms concrets
- (177) 22% " Noms d'agent
- (117) 14,5 % " Noms d'instruments
- (171) 21 % " adjectifs
- (94) 12 % " composés

Parmi les 1203 formes verbales, 602 sont des verbes dérivés, soit un taux de dérivation de 50 %, sensiblement supérieur à celui des noms. La répartition des formes est, pour les verbes, encore plus déséquilibrée :

- (244) 40,5 % sont des dérivés en S-
- (74) 12 % " TTW-
- (121) 20 % " M-
- (117) 19,5 % " N-
- (46) 7,5 % " dérivés complexes

Rappelons maintenant, pour permettre une comparaison partielle, les principaux résultats de notre exploration de la dérivation verbale kabyle (Chaker 1973) :

les 1084 verbes dérivés recensés en kabyle étaient issus de 660 racines distinctes, soit un taux global de productivité dérivationnelle de 1,6, un peu plus faible que celui de Maroc central (1,7). Ces 1084 verbes dérivés se répartissaient comme suit :

- (488) 45 % de dérivés en S-
- (190) 17,5 % " en TTW-
- (77) 7% " en M-
- (50) 4,5 % " en N-
- (80) 7,5 % " en MY-
- (199) 28,5 % " complexes

Il y a donc bien quelques divergences quantitatives entre le Maroc central et la Kabylie en matière de dérivation

(verbale), mais elles sont nettement marginales et l'on peut affirmer que les grandes tendances sont les mêmes. A un niveau général, on peut conclure, pour les deux dialectes même si les données numériques sont incomplètes pour le kabyle, que :

1. Une très nette majorité du lexique de ces dialectes est constituée par des formes isolées, n'appartenant à aucun champ dérivationnel productif en synchronie.

2. Cette proportion de lexèmes isolés est beaucoup plus forte pour les nominaux que pour les verbes. La dérivation résiste bien mieux dans la sphère verbale.

3. La productivité dérivationnelle moyenne des racines est très faible dans les deux dialectes, nettement inférieure à 2 unités.

Le lexique de ces dialectes est donc, en synchronie, majoritairement non-motivé. C'est-à-dire que la langue est désormais plus "lexicologique" que "grammaticale" : le modèle théorique chamito-sémitique de formation du lexique par combinaison de racines et de schèmes réguliers a perdu l'essentiel de sa validité en berbère nord. La dérivation n'y concerne plus qu'une (grosse) minorité du lexique. En d'autres termes, la notion de racine en berbère est de moins en moins une réalité synchronique et de plus en plus une donnée diachronique.

Les implications de ces constats au niveau lexicographique sont évidentes et confortent a posteriori les options que nous avons prises pour l'élaboration du dictionnaire berbère :

l'organisation traditionnelle du dictionnaire sur la base des racines n'est plus vraiment fonctionnelle en berbère nord. Il paraît préférable d'y adopter l'ordre

Journée d'Etudes de
LINGUISTIQUE BERBERE

Sorbonne, 11 Mars 1989

Jacques LANFRY : Construction de deux dictionnaires berbères (Kabylie et Ghadamès)

Avant-propos :

En 1936, J.M. DALLET et Jacques LANFRY, présents en Grande Kabylie depuis un peu plus d'un an, dans l'intention de rendre service à leurs coéquipiers, éducateurs et enseignants, hommes et femmes, insérés comme eux dans le pays kabyle, entreprennent la composition d'un Dictionnaire kabyle-français : en gros, ils envisagent cet ouvrage comme une clé de la connaissance de la langue kabyle, une clé qui ouvre sur ce monde que d'autres avant eux, depuis plus d'un demi-siècle, ont déjà abordé sous des aspects divers, mais toujours ou très souvent par le biais de la langue. Effort considérable, constatons-le à regarder de près, par le moyen d'une bibliographie détaillée, si possible.

Tout le travail linguistique de J.M. DALLET au long de sa vie sera axé sur cette préoccupation du Dictionnaire. Il se développe en étapes successives que nous parcourons brièvement.

Pour une découverte et une présentation amples et objectives de la réalité linguistique, la création en 1946 et la publication assidue du Fichier de Documentation Berbère (F.D.B.) représentent un aspect très concret de la recherche au service du Dictionnaire. Disons d'entrée que J.M. DALLET et son équipe ne conduisent pas une recherche linguistique pour elle-même, mais la découverte, l'analyse linguistique sont au service de la connaissance d'un peuple, de sa vie, de sa tradition humaine, de son âme. Des méthodes rigoureuses de recherche, de notation, de classification, d'écriture enfin, sont requises au service de cette recherche. Et c'est important à retenir pour comprendre la nature des résultats acquis, leur accent de vérité objective, et sans doute aussi la force du courant de sympathie qui permet de rencontrer le monde kabyle.

Etapes de construction de ces dictionnaires

1. Notre premier contact sérieux avec la langue kabyle : le manuel de 2^o année de Si S. BOULIFA, plongée directe dans un texte de 345 pages,

rédigé par un Kabyle, publié en 1913. Nous avons pour guide de lecture et de traduction, d'explication, un de nos confrères très à l'aise dans cette langue, pour la parler, mais qui ne l'avait pas étudiée systématiquement.

2. En 1935, nous découvrons la thèse d'André BASSET sur le Verbe berbère, formes simples, paru en 1929. Cette découverte fut capitale pour nous, en nous révélant la langue berbère comme d'un sommet d'où nous apercevions l'immense horizon. Le sujet précis que l'auteur traite et que nous méditons est déjà une invitation à suivre le modèle ; en découvrant la place du kabyle dans ce monde beaucoup plus vaste, nous étions incités à profiter d'une expérience, d'un savoir, et à bénéficier d'une analyse éclairante. J'eus l'occasion plus tard de recourir au même guide pour classer mes découvertes, et résoudre les difficultés que je rencontrais à mon approche de la langue de GHADAMES, en Libye.

Le "verbe kabyle", de J.M. DALLET, construit selon les lignes de ce plan d'ensemble, fournit, en formes simples, 3.532 verbes. Il parut en 1953. C'était comme le cœur du Dictionnaire envisagé en 1936, qui était construit et mis en place, avec sa richesse de documentation morphologique et sémantique.

3. Recherche simultanée sur la mise par écrit : nous n'inventons que quand nous en éprouvons le besoin ; nous choisissons notre voie parmi tant d'essais en cours.

4. Etude, à Tunis, pendant 3 ans, de la langue arabe classique, et de la langue parlée en ville de Tunis. Aussi différents que soient l'arabe et le berbère, l'étude poussée, conduite avec des maîtres avertis, de la langue arabe nous fut une découverte, une initiation et un terrain de comparaison important.

5. C'est en 1946, libérés de la guerre et de la mobilisation, que, rentrés en Kabylie, nous reprenons l'effort : nous commençons le Fichier de Documentation Berbère. Sa définition sommaire : mise par écrit périodique mensuelle d'abord, trimestrielle ensuite (50 pages de textes berbères et 50 pages de traductions et notes, chaque trimestre). Cette mise par écrit de textes d'études descriptifs, ethnolinguistiques ont constitué une assise de travail lexicographique considérable, avec participation de 57 Kabyles hommes et femmes et 51 collaborateurs et collaboratrices informateurs qui apportent les documents.

6. Bien avant sa publication en 1953, le verbe kabyle de J.M. DALLET avait été soumis à l'examen du Professeur A. BASSET. Il suffit de relire maintenant la Préface que A. BASSET voulut bien accorder à l'auteur lors de la

publication, pour saisir l'importance reconnue par le Maître à ce travail. Une collaboration s'engagea entre eux dans un climat de confiance réciproque peu commun.

Le Dictionnaire kabyle-français de J.M. DALLET paru en fin de 1982, a retenu soigneusement dans les articles concernant les verbes un type d'information dont l'intérêt particulier avait été signalé à l'auteur par André BASSET lui-même. Il s'agit des noms verbaux, ou du nom verbal, cités à la suite de la présentation de chaque verbe et de son type de conjugaison. Le volume sur le "Verbe kabyle", dans sa deuxième partie, récapitule ces noms verbaux selon des paradigmes qui en soulignent les caractéristiques et la régularité dans la variété.

Que révèle cette abondance lexicographique greffée directement sur le radical verbal ? Il semblerait qu'on n'ait pas encore décelé les potentialités de ce phénomène. Puis-je exprimer le souhait que des linguistes berbérophones s'intéressent à ce fait que leurs traditions linguistiques et leur sensibilité propre pourraient sans doute éclairer.

7. Le Dictionnaire kabyle-français achevé en 1982 - le Père DALLET est mort en 1972 - a cette caractéristique qu'il a recueilli l'ensemble de ces recherches et de ces travaux partiels, centrés sur un parler très délimité géographiquement, celui des At Mangellat. Cette option, au moment où nous devions définir nos intentions, s'est imposée à nous, pour éviter les risques d'une dispersion de l'enquête. N'est-il pas encore évident aujourd'hui que ce genre d'enquêtes et de publications reste indispensable, et d'autant plus que ce ne seront plus des étrangers qui se mêlent de les entreprendre, mais les fils du pays qui sont, de naissance, munis d'autres antennes que nous ?

8. Pour finir, et concernant le Lexique de Ghadamès, de Libye, que j'ai été dans l'occasion de construire, il s'agit aussi d'une enquête ponctuelle très précise. Elle fut menée dans les années 1944 et 1945, appuyée, aidée par celle que fit Motylinski en 1904, mais entièrement renouvelée dans ses résultats, grâce aux progrès considérables dans la connaissance du berbère en ces années-là. Personnellement préparé à l'enquête sur Ghadamès par ma collaboration avec J.M. DALLET sur le kabyle, la connaissance de la thèse d'André BASSET sur le Verbe berbère clarifia très tôt ma recherche sur le verbe ghadamsi ; l'unité remarquable de la langue se confirmait grâce à ce guide. Je n'avais pas à choisir une thèse, ou des principes à appliquer sur le terrain.

J'avais à empoigner à plein corps une langue vivante, et suivre un guide expérimenté pour mettre de l'ordre dans mes relevés. Ma récolte de 535 verbes

simples, par occasions diverses, me donna une très bonne matière première. Parallèlement, je relevais des proverbes, des énigmes, des contes, des chansons, et j'apprenais à les écrire selon les progressives révélations d'une phonologie qui me réservait des surprises (le jeu plus riche qu'ordinaire des voyelles - relevé ensuite par les remarques de Karl G. PRASSE - rendait compte de schémas verbaux originaux).

Voici une autre étape de ma préparation du Lexique de Ghadamès, et je m'arrêterai là :

J'eus la chance, dès fin Janvier 1944, de rencontrer à Ghadamès la Mission scientifique envoyée par l'Université d'Alger sur Ghadamès et jusqu'au Fezzan. Le maître en dialectologie arabe maghrébine et en lexicographie, William MARÇAIS, en faisait partie.

Il voulut bien écouter des Ghadamsi-s parler leur langue, et l'articuler, et faire quelques notations. Il vérifia les miennes. Ce n'était pas là un petit service. Puis il me dit : "choisissez des thèmes de la vie bien active de cette oasis, qui soient à votre portée : le palmier, dans tout son être du bas en haut, le jardin et ses travaux - la distribution de l'eau d'irrigation ; et vous irez bien au delà de ce que vous pourriez imaginer", c'est un fait, et j'en ai tiré ce lexique de Ghadamès.

Reste, si vous le voulez, un court échange sur ce genre de travail. Je pense en particulier à ce que peut et devrait être un article sur le verbe, et un article sur le nom, substantif et adjectif. Et ce serait bien assez pour aujourd'hui.

J. LANFRY

Journées d'études
LINGUISTIQUE BERBERE

Sorbonne, 11 Mars 1989

Intervention de Jean DELHEURE

SYSTEMES VERBAUX
OUARGLI - MOZABITE

Ouargla et le Mzab sont deux groupes d'oasis berbérophones situés dans le Sahara algérien septentrional.

Les parlers berbères de ces deux groupes sont très proches l'un de l'autre, et l'intercompréhension, si elle n'est pas toujours immédiate, est cependant assez rapide.

La comparaison entre ces deux parlers pourrait porter sur bien des points, particulièrement sur les différences de vocabulaire, sur les différences phonétiques, grammaticales. Le sujet est trop vaste pour être traité ici aujourd'hui. Ces différences sont très souvent minimes, et l'on se comprend quand même entre Ouarglis et Mozabites. Elles sont aussi parfois sérieuses et exigent une interprétation réciproque. Je limiterai ma comparaison d'aujourd'hui en un regard rapide et succinct sur les schèmes verbaux :

- les Aspects, Accompli et Inaccompli,
- la forme participiale,
- le nom verbal,
- la conjugaison, ou plus précisément, les indices de personnes.

Les Aspects sont ceux de tout parler berbère : l'Inaccompli ou Aoriste et l'Accompli ou Prétérit.

...

Inaccompli ou Aoriste

- Je distingue :
1. l'Aoriste simple ou Impératif ,
 2. l'Aoriste à sens neutre ,
 3. l'Aoriste à sens futur ,
 4. l'Aoriste à sens subjonctif ,
 5. l'Aoriste à sens injonctif ,
 6. l'Aoriste Intensif .

1. Aoriste simple

C'est l'Impératif deuxième personne masculin singulier, c'est le schème le plus simple d'un verbe qui sert à le désigner.

Aucune particularité ne distingue les deux parlers sur ce point, sauf, peut-être, un détail phonétique que l'on trouve en mozabite, mais qui n'est pas une règle absolue. Il s'agit du ressaut vocalique ou schva, qui vient se placer, parfois très appuyé expressivement, avant le t post-radical des indices féminins, ex. :

- əbbimət, cueillez, en mozabite, pour əbbimt du ouargli ;
- sərsəmət, posez, du mozabite, pour sərsəmt, du ouargli ;
- iwinet, elles ont emporté, du mozabite, pour iwint, du ouargli .

2. Aoriste à sens neutre

C'est un peu le Présent narratif ou historique du français. Il est très employé à Ouargla, surtout dans les contes et récits. Comme Aoriste dépendant, on le trouve dans les deux parlers, comme ailleurs en berbère, ex :

- ce début de conte ouargli : Yas-əd zzman iggən użəllid iggəm-m'ass taḡən illi-s, il arriva autrefois un roi dont la fille un jour tomba malade. Yas-əd, taḡən sont des Aoristes non dépendants.

- Nətnin ššən d awəhdi, swən, sšən, irarən , eux de bien manger et boire, de rire et de jouer. Les quatre verbes sont des Aoristes non dépendants.

- idem en mozabite : asən-d middən, awin-tət yəl baba-s , des gens vinrent qui l'emmenèrent (elle) chez son père. Les deux verbes sont des Aoristes non dépendants.

L'Aoriste dépendant est marqué dans le temps par un autre verbe à l'Accompli-Prétérit ou à l'Aoriste futur, ex. :

- kkin ssa, awdən n təddart, ššən tiyni , étant passés par ici, ils arrivent à la maison et mangent des dattes. Le verbe kkin , ils sont passés, est un Accompli-Prétérit.

- at-taf tinisa, tawi-tənt , elle trouvera les clés et les emportera. Le premier verbe marque le futur.

3. Aoriste à sens futur

Il est caractérisé dans les deux parlars par la particule ad dite de futur. Dans une relative, cette particule est ala ad (alad) en ouargli et aya ad (ayad) en mozabite,

- ad əffəyən ašša , ils sortiront demain, disent les ouarglis et les mozabites ,

- s mani ala ad əffəyən , par où sortiront-ils ? à Ouargla ,

- s mani (a) ya ad əffəyən , au Mzab.

4. Aoriste à sens subjonctif

Il se construit avec la particule ad, comme le futur,

- init-as ad yawi taməttut-u , dites lui de prendre (qu'il

...

prenne) cette femme (pour épouse) ,

- u tət-yəžži at-tini ula d awal , il ne la laissa pas dire (qu'elle dise) même une parole ,

- uriy-as ad d-yədwəl yəl wəylan , je lui ai écrit de revenir (qu'il revienne) au Mzab .

5. Aoriste à sens injonctif

C'est un Impératif pour la première personne du pluriel ou pour la troisième singulier masculin et féminin ,

- an-nali , montons (hommes et femmes) ,

- an-nalit , montons (hommes) ,

- an-nalimt ou an-nalimət , montons (femmes) .

6. Aoriste Intensif

En gros, cet Aoriste Intensif se forme de la même manière dans les deux parlers. Il y a cependant une différence à remarquer : quand il s'agit de verbes trilitères à voyelle zéro, première radicale brève et de verbes bilitères à première radicale brève et voyelle a post-radical, la formation de l'Aoriste Intensif est la même en ouargli et en mozabite, ex. :

- əlməd , étudier, apprendre, pour les deux parlers
l'Aoriste Intensif est ləmməd .

Mais, à la forme dérivée et sifflante, ces mêmes verbes en ouargli forment l'Aoriste Intensif par simple infixation d'une voyelle a ou une autre, et en mozabite l'allongement de la deuxième radicale est conservé de la forme primitive ,

- ssəlməd , enseigner, à l'A.I. en ouargli ssəlməd ,
et en mozabite sləmməd ,

- əmda, être accompli, səmda, accomplir, fait à l'Aoriste Intensif, en ouargli səmda, et en mozabite smədda.

A sa forme positive, l'Aoriste Intensif est employé pour la défense ou ordre négatif sans aucune modification du schème du fait de la négation, seule la particule négative est spéciale en mozabite pour la défense, wal ou awal et non u ou wəl comme en ouargli,

- ul qgar ammu, ne dis pas ainsi, en ouargli,

- awal qgar ammu, en mozabite.

L'Aoriste Intensif peut avoir une forme négative dans les deux parlars. Cette forme exige la substitution de toute voyelle a du thème d'Aoriste Intensif par i. Ce phénomène semble être une particularité de nos parlars. Notons, avant de donner des exemples, que l'Aoriste Intensif à sa forme négative, caractérisée éventuellement par i au lieu de a, peut exprimer la durée, la continuité, la répétition et aussi le futur négatif, le conditionnel négatif.

- w as-əqqirən ula d šra signifiera donc : ils ne lui disent rien habituellement, ils ne lui diront rien, ils ne lui diraient rien (l'A.I. positif étant qgar),

- wəl ttəmbidilən id šra-n-sən, ils n'échangent pas habituellement, ils n'échangeront pas, ils n'échangeraient pas leurs affaires, leurs effets (l'A.I. positif ttəmbadal).

- tinfusin-əs wəl ssişint, ses histoires ne font pas rire habituellement, elles ne feront pas rire, ne feraient pas rire (l'A.I. positif ssaşsa).

- wəl yəttwirri aydi-y-u i bab-əs, il n'est pas rendu ce chien à son maître, il ne sera pas rendu, il ne serait pas

rendu (l'A. I. étant ttwarra).

Remarquons en passant que la forme dérivée à dentale, à préfixe ttwa ou ttu sert à exprimer une possibilité, elle permet de traduire nos adjectifs français en able, ible,

- ayrum n at waman yəttwafa da, du pain à l'européenne il s'en trouve ici, peut être trouvé, trouvable,

- uššu-y-u d midray u yəttwišši, ce couscous est amer, il n'est pas mangeable (l'A. I. positif twašša).

Accompli

Aucune particularité ne distingue la formation de l'Accompli-Prétérit en ouargli et en mozabite, je ne m'y attarde donc pas.

Participe

Dans les deux parlars, l'indice de Participe est uniquement n suffixé en ouargli, suffixé et parfois préfixé en mozabite.

Il est préfixé en mozabite quand le verbe est précédé de la particule de négation u, ul, wəl, ou de la particule relative aya ad (ayad):

- d nəšš a s-ssiwlən, c'est moi qui lui ai parlé, en ouargli et en mozabite,

- argaz i wəl utifən, l'homme qui n'est pas entré, en ouargli,

- arğaz i wəl nutif, idem en mozabite,

- ayziw ala ad əššən aysum, le garçon qui mangera de la

viande , en ouargli ,

- ayziw aya ad nəšš aysum , idem en mozabite .

A noter la possibilité de rencontrer, surtout en ouargli ,
un indice de Participe féminin nt ,

- tisədnan i dd-usint , les femmes qui sont venues ,
- tinfusin i ssaššant , des histoires qui font rire .

Nom verbal

Le procédé de formation général du nom verbal est le même dans les deux parlers : préfixe, infixe, suffixe vocalique .

Il existe cependant deux différences à noter . Certains verbes ouarglis ou mozabites à voyelle zéro et première radicale brève forment leur nom verbal : en ouargli, par préfixation d'une voyelle i et suffixation ou infixation d'une voyelle a ,
ex. :

- əbdər , mentionner, nom verbal ibdar , mention ,
- əxs , aimer, vouloir, nom verbal ixsa , fait d'aimer, en mozabite par préfixation d'une voyelle a et suffixation ou infixation d'une autre voyelle a , ex. :

- əbdər , mentionner, nom verbal abdar , mention ,
- əxs , aimer, vouloir, nom verbal axsa , fait d'aimer .

D'autres verbes ouarglis et mozabites bilitères à voyelle zéro et première radicale longue forment leur nom verbal : en ouargli, par préfixation d'une voyelle i et infixation d'une voyelle a , ex. :

- əddər , vivre, nom verbal iddar , fait de vivre ,
- qqən , lier, nom verbal iqqan , fait de lier ,

en mozabite, par préfixation d'une voyelle u , infixation d'une

autre voyelle u avant la dernière radicale et réduction de l'allongement de la première radicale, ex. :

- əddər, vivre, nom verbal udur, fait de vivre,
- qqən, lier, nom verbal uqun, fait de lier.

Un nombre restreint de verbes à voyelle i pré-radical forment leur nom verbal,

en ouargli, en maintenant simplement cette voyelle i pré-radical et en infixant ou suffixant une voyelle a, ex. :

- if, surpasser, nom verbal ifa, fait de surpasser,
- inəz, se pencher, nom verbal inaz, inclination,
- ihšiš, être tendre, nom verbal ihšaš, fait d'être

tendre,

en mozabite, certains de ces verbes voient leur pré-radical i tomber pour faire place à la voyelle a, ou bien simplement ils prennent un a préfixé et une autre voyelle infixée, ex. :

- if, surpasser, nom verbal afa, fait de surpasser,
- irəd, être vêtu, nom verbal ayriḍ, fait d'être vêtu,
- inəz, se pencher, nom verbal ayniz, fait de se

pencher.

Les verbes bilitères et monolitères à alternance vocalique post-radical ou à voyelle finale a forment leur nom verbal, en ouargli, par préfixation de la voyelle i et suffixation de la voyelle a, ex. :

- nəy, tuer, nom verbal inya, fait de tuer,
- əg, faire, nom verbal iga, action,
- əmda, être accompli, nom verbal inda, fait d'être

accompli,

en mozabite, par préfixation de la voyelle a et suffixation de

a, ex. :

- nəγ, tuer, nom verbal anya, fait de tuer,
- əǧ, faire, nom verbal aǧa, action,
- əmda, être accompli, nom verbal amda, fait d'être accompli.

On trouve cependant en mozabite quelques verbes du type à voyelle a post-radical, ou à alternance pos-radical, qui forment leur nom verbal comme en ouargli par préfixation de i et suffixation de a,

- ətta, oublier, nom verbal itta, oubli,
- əšš, manger, nom d'action išša, fait de manger.

A noter surtout la formation, particulière au mozabite, du nom verbal des verbes dérivés à dentale ttwa, ttu. Le tt initial du préfixe ttwa ou ttu tombe pour faire place à la voyelle a préfixée, ex. :

- ttwabdər, être, avoir été mentionné,
au nom verbal awabdər, fait d'être mentionné,
- ttubəddəl, être, avoir été changé,
au nom verbal awbəddəl, fait d'être changé.

Indices de personnes

Le paradigme des indices de personnes dans la conjugaison d'Inaccompli ou d'Accompli est la même dans les deux parlers avec le même vocalisme selon les classes de verbes. Une petite particularité du ouargli consiste en l'adoucissement de l'indice de première personne singulier γ en a après un élément consonne et en finale absolue, c'est-à-dire quand le verbe n'est suivi d'aucun satellite pronominal affixe ou de la particule de rection d,

ex. :

- utfa , je suis entré, ad atfa , j'entrerais, en ouargli ,
- utfəy , je suis entré, ad atfəy , j'entrerais, en mozabite ,

mais dans les deux parlers, avec satellites affixes, ex. : səlləy-az-d ,
je l'ai entendu , et non səlla az-d.

Les indices de genre de l'Impératif simple ou de l'Aoriste
à sens futur, injonctif ou subjonctif, sont ceux que j'ai déjà
signalés plus haut, ex. :

- ali , monte , pour les deux parlers ,
- alit , montez (hommes) , " "
- alimt , montez (femmes) en ouargli , et alimət en mozabite ,
- an-nəzwa , nous partirons , partons , que nous partions ,
(masculin et féminin) ,
- an-nəbrəst , nous chercherons, cherchons , que nous cher-
chions en ouargli , et an-nbərsət , en mozabite (non obligatoire) ,
- an-nbərsəmt , nous chercherons , cherchons , que nous
cherchions (nous femmes) , en ouargli ,
- an-nbərsəmət , en mozabite .

Résumons-nous

Si les parlers de Ouargla et du Mzab sont très proches ,
se ressemblent de très près , il existe cependant entre eux des
différences. Il n'est question ici que des différences dans les
formes du système verbal .

Différences mineures :

- déplacement ou introduction d'un appui vocal avant
le t final de certaines formes ou indices surtout pluriel ,

- əbbimt , prenez, cueillez, en ouargli ,
- əbbimət , en mozabite ,
- iwint , elles ont emporté, en ouargli ,
- iwinət , en mozabite ,

- emploi plus fréquent en ouargli qu'en mozabite de l'Aoriste neutre non dépendant ,

- formation de l'Aoriste Intensif des dérivés à sifflante par conservation en mozabite de l'allongement de la deuxième radicale de la forme primitive des trilitères à voyelle zéro et première radicale brève ou des bilitères à première radicale brève et à voyelle post-radical a , ex. :

- sləmmād , en mozabite , ssəlmād , en ouargli , enseigner ,
- sməd̄da , en mozabite , ssəmd̄da , en ouargli , accomplir

habituellement.

- particule de négation pour la défense u , ul , wəl en ouargli , et wal , awal en mozabite ,

- indice de première personne singulier y adouci en a en ouargli .

Différences plus importantes :

- forme participiale par simple n suffixé en ouargli , et par n parfois préfixé en mozabite ,

- nom verbal formé en ouargli par préfixe i et infixe ou suffixe a , en mozabite par préfixe a et infixe ou suffixe a ,

- nom verbal des bilitères à voyelle zéro et première

radicale longue ou tendue , en ouargli formation par i préfixe et a infixé , mais en mozabite formation par u préfixe , réduction de l'allongement de la première radicale , et autre u infixé ,

- nom verbal à forme particulière en mozabite pour les verbes dérivés à dentale , à préfixe ttwa , ttu , par chute du tt du préfixe dérivé et a venant à sa place .

Jean DELHEURE

ENCHAÎNEMENT ET SURPRISE
EN ARABE ET EN BERBERE

par Alphonse LEGUIL

1 - Le concept d'enchaînement, sur lequel Fernand Bentolila a particulièrement attiré l'attention⁽¹⁾, sera appliqué ici à deux schémas contrastifs, celui de *consécution* et celui d'*incidence/concomitance*, tels qu'ils sont résumés dans cette phrase de Paulette Galand-Pernet⁽²⁾ quand elle définit l'ancienne préposition *s* du berbère comme un "morphème de relation qui marque que deux procès se suivent sans aucune solution de continuité [ça, c'est la consécution] ou se trouvent en concomitance, l'un continuant à se dérouler quand survient l'autre" [ça, c'est l'incidence/concomitance].

2 - Quant à la *surprise*, elle se conçoit bien, dans le cas du second schéma, comme liée naturellement à l'élément incident et généralement associée à la soudaineté. Dans beaucoup de langues cet élément est dénoté par une protase temporelle. Ainsi en anglais et en français:

(1) *We were sleeping when the train ran off the rails*
"Nous dormions lorsque le train dérailla" (3)

3 - En revanche, dans le cas du schéma de consécution, on trouve souvent une différence entre une consécution logique et naturelle, et une autre qui exprime la surprise et fréquemment la soudaineté.

Avant même de prendre en compte cette distinction, il y en a une autre, celle entre la postériorité immédiate et la postériorité non précisée. Aussi bien l'arabe que le berbère a le moyen de dénoter cette différence. Ainsi après une protase temporelle, les Aït Seghrouchen le font en opposant l'aoriste à l'accompli:

- (2) *zgga irah yizm iyz ufqir* "Dès que le lion fut parti, le vieillard creusa" (avec l'aoriste *iyz*)
 ~ (3) *zgga irah yizm iyzu ufqir* "Après que le lion fut parti, le vieillard creusa" (4) (avec l'accompli *iyzu*)

4 - L'emploi d'un pseudo-subordonnant dans la protase permet souvent aussi de dénoter la consécution immédiate dans l'apodose. Voici toujours chez les Aït Seghrouchen un exemple avec l'adverbe restrictif *hlli*:

(4) *hlli isll i iwaliwn din, iqqn lbab l-lqsr* "A peine eut-il entendu ces paroles, qu'il ferma la porte du palais" (5), avec cette fois l'aoriste obligatoire dans l'apodose.

Beaucoup de parlers berbères, pour exprimer la consécution immédiate utilisent un adverbe restrictif comme *yas* ou *xas* ou encore *yir*, également employé en arabe marocain. Ainsi pour "Dès qu'ils m'ont vu, ils se sont sauvés", on a:

(5) en touareg Adhagh: *anhäyən i yas, ərkādən*

(6) en chleuh: *yir zran i, rwln*

(7) en arabe maroc.: *yir šafu-ni, hrbu*

L'arabe libanais lui aussi oppose l'adverbe restrictif *bas* "seulement" d'origine turco-persane, à la subjonction temporelle *lemmen* "lorsque":

(8) *bas šeft-u, saʔal-ne ɛann-ek* "Lorsque je l'ai vu, il m'a immédiatement demandé de tes nouvelles"

~ (9) *lemmen šeft-u, saʔal-ne ɛann-ek* "Lorsque je l'ai vu, il m'a (immédiatement ou non) demandé de tes nouvelles" (6).

5 - Ceci pour le schéma de consécution. Dans celui d'incidence/concomitance apparaît en outre le concept de surprise, lié généralement à celui de soudaineté. Ainsi, toujours en arabe libanais, l'adverbe restrictif *ʔella*, souvent associé à la conjonction de coordination *u* ou *w*, antéposée ou postposée:

(10) *bayn-ma kenna qaedin, w-ella t-tāḡer (ou ʔella w-et-tāḡer) nāfed* "Pendant que nous étions assis, voici que soudain le négociant arriva" (7).

Autre procédé, le recours à l'auxiliaire "d'entrée subite dans l'action" *qam* "se lever, se tenir debout", parfois

associé lui aussi à la conjonction *u*:

(11) *kenna qaedīn sawa w-qam darab-ne ea rās-e* "Nous nous trouvions ensemble quand soudain il m'a frappé à la tête"

(12) *kent wāqef ʔana w-iyāhom ea šwār el-ḥayṭ, šway qāmu u daḥsū-ne* "Nous étions tous debout sur le bord du mur, et voici que soudain, ils m'ont poussé"(8).

qam n'a manifestement pas ici son sens propre de lexème, qui serait absurde dans ce contexte.

6 - En arabe marocain, on trouve également emploi de la conjonction *u* pour introduire l'élément incident:

(13) *gedət fuq waḥd l-ḥaḥra [...]. hiya hakdak, u š-šta bdat tšbb* "... elle s'assit sur une pierre[...]. Tout à coup la pluie se mit à tomber"(9).

C'est le syntagme prédicatif nominal *hiya hakdak* Litt: "Elle ainsi" qui constitue l'élément concomitant.

Voici un exemple où c'est un verbe au participe actif qui le constitue:

(14) *hwwa dāyz š waḥd z-znqa, u hwwa iṣib waḥd ṛ-ṛāžl gāls, mwurṛk el l-ḥiṭ* "Il passait dans une rue et voilà qu'il trouva un homme assis adossé à un mur"(10).

L'élément incident est introduit par la conjonction *u* associée au pronom personnel indépendant *hwwa* et suivie du verbe à l'inaccompli sans préverbe *iṣib*.

On peut aussi le trouver avec le préverbe *ka*:

(15) *ma kan ʔil-l-uzir dāyz, u hwwa ka-iṣuf n-nas mšwqin* "Le vizir passait seulement par hasard, et voilà qu'il aperçut les gens rassemblés"(11).

On voit que le préverbe *ka*, créé il y a de nombreux siècles pour dénoter la concomitance, est ici utilisé même pour l'incidence.

Celle-ci peut cependant être exprimée par l'accompli:

(16) *hwwa ʔadi ka-itsara, u šaf waḥd l-kḥayti ka iṣawb l-kḥta* "Il se promenait, et voici qu'il vit un gargotier qui préparait du hachis"(12).

7 - L'élément incident peut également être introduit par la subjonction d'aboutissement *ħtta* "jusqu'à ce que". Voici un exemple dans le parler algérien de Djidjelli:

(17) *ħadi sbeayam ana māšī fi ru-d-bikardi, ħtta nžbar lk ħa-r-romiyya žat li-yya...* "Il ya huit jours, comme je marchais dans la rue de Picardie, voilà-t-il pas que je rencontre une Française qui se dirige vers moi..."(13)

8 - C'est là un procédé courant aussi en berbère.

(18) tamazight : *illa la ymggr alliy as tqqs tyirdmt* "Il était en train de moissonner lorsqu'il fut piqué par un scorpion"(14) (avec la subjonction *alliy*)

(19) touareg Ahaggar : *ixədām ayudid ənnit, a tt id usān haggārən əssin* "Il cultivait son jardin et voilà que deux nobles arrivèrent auprès de lui"(15) (avec la subjonction *a(-d)*)

(20) touareg sud-Niger: *ewāy ehād[...] dāy ākal iw-wiysən, har immənay d āhār* "Il se déplaçait en pleine nuit [...] dans un pays infesté de fauves, et voilà qu'il rencontra un lion" (avec la subjonction *har*)

(21) Idem : *insā iyil nta ihā tadist n āhār, har tu təssəqqād təfuk* "Il était couché, et se croyait dans le ventre du lion, et voilà que le soleil darda sur lui ses rayons"(16) (toujours avec la subjonction d'aboutissement *har*)

9 - En chleuh, on peut trouver la subjonction d'aboutissement associée à la particule, ancienne préposition *s* qui fera bientôt l'objet principal de cet exposé:

(22) *bħħra ukwan ebrn yan ššaea [...] s-illiy flla-sn xldn wuskayn, ar tn tṭayn* "A peine eurent-ils mesuré un boisseau [...] que fondirent sur eux des lévriers qui les prirent en chasse"(17)

s peut aussi s'associer à la subjonction *lliy* qui, elle, n'a que la valeur temporelle de "lorsque, et pas celle d'aboutissement "jusqu'à ce que"

(23) *nbdd nit sul nžmme, s- lliy ibdd urqqas n baba* "Nous étions encore là à discuter lorsqu'arriva un messenger de mon père"(18)

(24) *ar nit sul ittini yik-ann, s- lliy gi-s yuška ya uzru y iggi iyzdisn* "Il continuait précisément à

parler ainsi lorsqu'un caillou vint l'atteindre au dessus des côtes" (19)

10 - Au lieu d'être introduit par une subjonction, l'élément incident peut l'être aussi par un coordonnant. Ainsi, en tamazight, *da(y)* (20)

(25) *ttwx-ay la nttmnay, da ikkr iwt iyi* "Nous étions en train de nous disputer, et le voilà qui me frappe"

(26) *ttwx-tn la ssufurr, da ddan d lbulis* "Ils étaient en train de mendier, voilà qu'arrive la police".

L'emploi de *da(y)*, avec l'accompli (et non l'aoriste comme chez les Aït Seqhrouchen), permet l'opposition du schéma d'incidence/concomitance au schéma de simultanéité dénoté par l'inaccompli:

(27) *la tzruyn mddn g ubrid, da ilahy tn* "Des gens passaient sur la route, il les suivit"

~(28) ... *ntta la tn ittlaḥay* "... il les suivait"

11 - Dans le Sous, la même différence peut être exprimée par la particule *s*, fonctionnant en conjonction adverbiale et s'opposant à son absence, le verbe étant dans les deux cas à l'accompli (21):

(29) *kkan d mddn ayaras, s tn itabe* "Des gens passaient sur la route, il les suivit"

~(30) ... *itabe tn* "...il les suivait"

Dans (29) *s tn itabe* pourrait avoir une variante, en recourant au verbe *nkr* "se lever" employé comme auxiliaire; donc *inkr itabe tn* "il les suivit", les deux verbes étant à l'aoriste.

Quant à la conjonction adverbiale *s*, son effet de surprise peut être renforcé par *ixxa ukan*. Ainsi dans:

(31) *ḥḥwyy ur akw lsiy aslham, ixxa ukan s(nit)*

illa unzar "J'étais sortie sans burnous, voilà qu'il y a eu la pluie" (22)

On trouve dans un mémoire de DEA (23) plusieurs occurrences de cette expression avec comme traduction littérale "soudain alors".

12 - Dans la région de Marrakech, elle ne paraît cependant pas usitée. En revanche, notamment chez

les Imessiouen, les Mesfioua de la nomenclature officielle, la particule *s* est employée seule, très fréquemment, et seulement pour dénoter la surprise. On peut cependant constater son absence chez certains conteurs. Ainsi pour Bihi ouR'ho de la fraction des Aït Teghdouine⁽²⁴⁾:

(32)-§20.33: *tawy d tawayya ifrxan zy lžame s tgm̄m̄i; k̄w̄dan nriht n t̄fiyyi* "La servante ramena les enfants de l'école coranique à la maison; ils sentirent le fumet de la viande"

Pour ce conteur, l'accompli *k̄w̄dan* suffit à marquer l'élément de surprise, par opposition à l'aoriste *k̄dun*, qui aurait dénoté l'enchaînement logique et naturel de ce procès au précédent.

Mais pour ce qui est d'Abdesslam n Id Bram, de la même fraction, son corpus regorge d'énoncés avec la conjonction de surprise. Ainsi:

(33)-3.6-7: *ssx̄fan ix̄f nnsn, ar t̄tmussun γ t̄mdint, s tn iwt waḍu n t̄t̄n̄ziya* "Ils s'étaient déguisés et avaient entrepris une promenade en ville; et voilà que le fumet de la marmite frappa leurs narines"(25)

13 - On pourrait être légitimement tenté de faire de la particule *s* une subjonction et de considérer la proposition qu'elle semble introduire, comme une protase ayant pour apodose la proposition précédente. Mais ceci se heurte à toutes les occurrences où c'est précisément celle-ci qui est introduite par une subjonction et qui doit donc, elle, être considérée comme la protase, alors que celle qui suit *s* est en fait l'apodose et que *s* est une conjonction adverbiale, comme *ainsi*, *aussi* ou *pourtant* en français:

(34)- 3.16: *ṣṣbah̄, lliγ ssudan, s ix̄lḍ ufernaḍi, f̄ yan ufxxar* "Le lendemain matin, alors qu'ils faisaient route, voilà que le rôtiisseur arriva à hauteur d'un potier".(26)

A mon avis, *s* n'indique pas la fonction de *ix̄lḍ* c'est à dire ne le subordonne pas; mais il le détermine, tout comme le fait un adverbe. De même dans:

(35)-24.1: *lq̄ist n yan lxlq, issud(a) alliy nn iruh̄ yan wasif̄ s nn yufa yat t̄bnkalt* "C'est l'histoire

d'un homme qui était en déplacement. Arrivé au bord d'un ruisseau, voilà qu'il trouva une vipère"

(36)-28.41: *lliy nn iga wuḥḥn aḍar, s tumz tsgdlt aḍar da dar-s ibqqan* "Dès que le chacal fit un pas, voilà que le piège se referma sur la patte qui lui restait"

La protase est introduite par la subjonction temporelle *lliy* et le verbe de l'apodose *tumz* est déterminé par la conjonction adverbiale *s*.

14 - On pourrait certes rendre la consécution immédiate du second procès au premier, au moyen de l'aoriste, p. ex. dans:

(37) *γir iga nn wuḥḥn aḍar, tamz tsgdlt...* "Dès que le chacal mit le pied, le piège se referma..."

mais il manque alors la dénotation explicite de la surprise. L'exemple suivant le montre encore mieux:

(38)-7.66: *ntta iruh d amzday, s d yufa kra n imxxarn giwrn gi-s* "Dès qu'il arriva au cimetière, voilà qu'il y trouva installés une bande de voleurs"

S'il y avait simplement l'aoriste *yaf d kra n imxxarn* cela signifierait que le fait d'y trouver une bande de voleurs, est normal et naturel quand quelqu'un arrive le soir dans un cimetière.

Ou encore:

(39)-15.17 à 19: *γrγ nn sr-s, yfγ d a nn yamz imkli, s t iwyn imḫdiwiln, idr nn γ tnuḍfi* "Je l'ai appelé, il est sorti pour venir prendre son déjeuner, et voilà qu'il a été pris d'un étourdissement et qu'il est tombé dans la citerne".

Il est évident qu'il n'y a pas ici la consécution logique et naturelle qu'aurait dénotée l'aoriste *awyn t imḫdiwiln*.

Ou encore:

(40)-37.8: *khsγ lkiyd i tḫnziya, s uyln itbirn* "J'ai enlevé le carton de dessus la marmite, et voilà que les pigeons se sont envolés"

L'aoriste *ayln itbirn* signifierait qu'il est normal que des pigeons égorgés et cuits sur le feu s'envolent..."

15 - L'inaccompli (à préverbe a) est certes beaucoup plus rare après s, mais on le trouve. Ainsi dans:

(41)-16.121: ...*ar-iy t ufan ibby as unfur s a dssan*
"...et quand ils auraient constaté qu'il avait la lèvre coupée, ils se seraient mis à se moquer de lui".

Ou encore dans un texte d'Arsène Roux, qui constitue une série récurrente et non pas narrative (*taḡllaḡt n-lluz*: la culture de l'amandier):

(42) *wa-nn t izran, da ittḡal is iqqur. iggawr ḡ-mk-inn ar lwqt n ḡrbie, s a dday ismmyay aḡddig, ar ittaw* "Quiconque le voit pense qu'il est devenu sec. Il reste ainsi jusqu'au printemps, et le voilà qui se remet à fleurir et à produire" (27)

16 - Il est plus fréquent que l'inaccompli, au lieu de caractériser l'élément incident, comme dans les deux exemples précédents, détermine l'élément concomitant:

(43)-28.20: *ḡra da ittnkar ḡ yan iyss, s d ḡḡḡn ingmarn n ugllid* "A peine était-il à ronger un os que voilà les chasseurs du roi qui débouchent"

(44)-30.23: *da ittdwar i ddḡr, s t zran lḡmaet*
"Il rodait autour du village, et voilà que des gens l'aperçurent".

Si la concomitance est celle d'un procès en déroulement, elle requiert l'inaccompli; quant à celle considérée comme l'entrée réalisée dans un état elle demande l'accompli:

(45)-21.1: *issuda ḡ tagant, s nn yufa yan lmuḡḡ n brḡa, da igwmmr* "Il marchait dans la forêt et voilà qu'il trouva un chat sauvage qui chassait"

17 - Je me suis servi des énoncés (34) à (36) pour essayer de contester la nature de subjonction de la particule s. Voici maintenant un critère pour contester sa nature de préposition introductrice d'une relative. Dans le parler des Imessiouen, comme dans nombre d'autres, l'antécédent ne peut être un indéfini spécifique. Ainsi dans :

(46)-11.13- *yan wass, s zran tamḡart lli; ddun s leaml* "Un jour, voilà qu'ils aperçurent la femme; ils allèrent chez le gouverneur",

la pause après *yan wass* est obligatoire, et le sens ne peut

pas être "Un jour qu'ils aperçurent la femme, ils allèrent chez le gouverneur".

Davantage, le parler exige que l'antécédent soit déterminé par une modalité démonstrative. Ainsi l'énoncé:

(47)-31.11: *tadggwat, s d yuswka uizm* "Le soir, voilà que le lion arriva"

ne peut signifier "Le soir que le lion arriva..."

Il faudrait pour cela: *tadggwat lli s d yuswka uizm...* et même, de préférence, *tadggwat lli y d yuswka*.

Et on voit encore moins comment *s* pourrait être une préposition ou une subjonction dans:

(48)-17.4: *yikk, s iy imne zy ugllid* "Maintenant voilà qu'il m'empêche en fait de voir le roi"

Il n'y a en effet, dans le contexte, aucune principale dont cet énoncé pourrait être la subordonnée, relative ou non.

18 - Un troisième argument pour contester le statut subordonné de la proposition précédée de la particule *s*, c'est l'existence, dans certains parlers chleuhs du Sous, de longues séquences de *s+accompli*:

En effet, *s* y a tendance à dénoter la consécution immédiate sans nécessairement une spécification de surprise. En outre, il y a un corpus de l'Anti-Atlas⁽²⁸⁾ qui présente de grandes séries enchaînées, soit narratives soit récurrentes, à la place des traditionnels aoristes en séquence, si caractéristiques des parlers marocains.

Plus précisément, ces séries de *s+accompli* relatent, ou décrivent, des procès à caractère personnel, plus ou moins dramatique, alors que les séries d'aoristes sont réservées à des suites de nature moins expressive et correspondant à une présentation plus neutre des faits.

19 - Il est intéressant de noter que la conjonction adverbiale de surprise, *s*, n'est pas incompatible avec la thématization du complément explicatif c'est à dire du pseudo-sujet lexical du syntagme prédicatif qu'elle détermine. Ceci au moyen du présentatif *ha*, servant d'auxiliaire de thématization:

(49)-7.31: *ħra idalb lxlq lli yan rbea n mdnn,*
s ha lbaša n tmdint izry d "A peine l'homme eut-il demandé l'aumône à trois ou quatre personnes, voilà le pacha de la ville qui arrive".

Sans la thématization du C.E., on aurait:

(49bis): *...s d izry lbaša n tmdint* "... Voilà qu'arrive le pacha de la ville"

La thématization du C.E. d'un syntagme prédicatif précédé de la conjonction adverbiale de surprise *s*, au moyen de l'auxiliaire de thématization, le présentatif *ha*, vise à lui donner, dans une chaîne où normalement tous les maillons sont à égalité informative, un supplément d'expressivité, ce qui est en affinité avec la valeur de surprise dénotée par *s*.

Parfois aussi, la thématization du C.E. au moyen de ce présentatif *ha* suffit à marquer la surprise:

(50) *ar nit sul ittini ħ-ik-ann, ha yal-lqayd*
ikħm nn s dar lbaša "A peine avait-il dit cela, voici qu'un caïd entra chez le pacha"(29)

20 - Le présentatif peut d'ailleurs précéder simplement un circonstant temporel pour introduire l'élément incident:

(51) *tlla yat tmyart immut as urgaz, iħl as d*
sin igigiln[...] ha yan wass turw tħunast i
inna-t-sn ad "Il y avait une femme dont le mari était mort en lui laissant deux orphelins [...]. Or un jour la vache de leur mère mit bas"(30)

Cet exemple, utilisé par Lionel Galand est intéressant à comparer à des énoncés avec la particule *s*, tel:

(52)-1.6: *yan wass, s ha yan lxlq [...] iruħ t id*
 "Un jour, voilà qu'un homme [...] vint à lui"

où le C.E. est thématisé, et

(52 bis): *yan wass, s t id iruħ yan lxlq*

où il ne l'est pas.

21 - Voici encore un exemple des Aīt Sadden où la thématization au moyen d'un présentatif sert à introduire l'élément incident. C'est une variante de l'énoncé (26):

(53) *tħwx-tħ la ssuħurr, ha-ħ lbulis dħan d* "Ils étaient en train de mendier, voilà que la police arrive".

L'exemple suivant, des Aït Seghrouchen, montre enfin qu'avec une certaine structure nominale de l'élément concomitant, le terme incident peut se passer même de thématisation

(54)-(859): *nitni ammnn, iżme akid-sn iğğ wağğar*

nsn Litt. "Eux comme ça, un de leurs voisins se joint à eux" = "Là-dessus, un de leurs voisins."(31),

exemple qui fait penser à l'énoncé arabe n°13: *hiya hakdak, u š-šta bdat tšbb* "Là-dessus, il se mit à pleuvoir" ou "Et voilà qu'il se mit à pleuvoir".

22 - En conclusion, on dira qu'il y a bien des moyens en berbère, et en arabe aussi, de dénoter l'enchaînement. Le recours à la particule *s*, tout particulièrement en chleuh de l'Atlas de Marrakech, y ajoute la surprise, liée généralement à la soudaineté. Il ne fait pas de doute, qu'à l'origine, ce *s* était une préposition. On peut être tenté de l'analyser dans les énoncés ci-dessus comme une subjonction. J'ai invoqué trois critères pour écarter cette hypothèse. Un quatrième pourrait être le fait que *s* existe aussi comme subjonction. Ainsi dans:

(55)-2.84: *γ-ay-da s ufiy mddn da is-s ttnsa-*

rafn [...], xllšy is-s i ttažr "Ce dont j'ai vu les gens se servir comme monnaie d'échange ... je m'en suis servi pour payer le négociant"

Dans son séminaire de janvier 1986, L. Galand a reconnu que la proposition qui suit *γ-ay-da s...* n'est plus une relative. Je la considère, en ce qui me concerne, comme une complétive non primaire c'est à dire quand même encore comme une subordonnée.

Un tel énoncé peut d'ailleurs être focalisant:

(56) *ənkārān məgīrān [...]* *har aməgər wa*

ylkāmān s ənta a dāy ərrəzān "Des combats éclatèrent... Enfin eut lieu le dernier combat, qui est celui où ils furent vaincus"(32)

Dans son séminaire de janvier 1984, L. Galand a reconnu que "*s* n'est plus ici une préposition pure et simple, mais une "jonction" qui sert d'enchaînement devant toute une proposition". Personnellement, je vais jusqu'à dire que c'est carrément une subjonction.

En revanche, pour chacun des énoncés qui constituent le "corps de bataille" de cet exposé, je pense actuellement que *š* ne le subordonne pas à une autre proposition mais en détermine le syntagme prédicatif en tant que conjonction adverbiale, dont la spécificité est de dénoter un élément de surprise et souvent de soudaineté, dans l'enchaînement de deux procès. Ceci, bien entendu, en attendant peut-être une analyse plus adéquate.

N O T E S

- (1) F. BENTOLILA, 1981, *Gram. fonct.*, §4.14-4.44
- (2) Paulette GALAND-PERNET, 1974, *Signaux*, 96-98, n.18
- (3) H. VESLOT, 1973, *Thème*, 89
- (4) F. BENTOLILA, *Gram. fonct.*, §4.41; (5) *Ibid.* §7.4.
- (6) M. FEGHALI, 1928, *Syntaxe*, 426; (7) *Ibid.*, 430; (8) *Ibid.*, 5
- (9) E. DESTAING, *arabe*, 7 et 134
- (10) G. S. COLIN, 1951, *Chresto*, 112
- (11) L. BRUNOT, 1931, *Rabat*, 73 et 178; (12) *Ibid.*, 71 et 177
- (13) Ph. MARCAIS, 1954, *Textes*, 58-59
- (14) M. TAÏFI, 1988, *Lexique*, 363
- (15) Ch. de FOUCAULD, 1984, *Prose*, 261
- (16) Akh. KHAMIDUN, 1976, *Contes*, 15
- (17) A. ROUX, 1942, *Récits chleuh*, 18, parler des Akhsass
- (18) *Ibid.*, 43, parler des Ayt Brüm de la plaine
- (19) E. DESTAING, 1939-40, *berbère*, 95
- (20) Ahmed BOUOUD, Aït Sadden (est de Fès)
- (21) Khadija AGOUZAL, Isaffen (sud de Taroudant); (22) *Idem*
- (23) *Idem*, mémoire de DEA "L'étude du système des prépositions", Paris III, 1985
- (24) A. LEGUIL, 1988, *Marrakech*
- (25) *Idem*, 1985, *Grand Atlas*
- (26) *Ibid.*, Sauf indication contraire tous les exemples suivants sont tirés de mes deux recueils de contes.
- (27) A. ROUX, 1955, *Textes*, 66, parler des Imessiouen

- (28) Elhoussayn ELMOUJAHID, 1981, thèse de 3^e cycle "La classe du nom..." Cf. A.LEGUIL, 1987, *Structures III*, 97-100
- (29) E. DESTAING, 1939-40, *berbère*, 318
- (30) A. ROUX, 1942, *Récits chleuh, parler des Guedmioua*, cité par L. GALAND, 1972, *Enchaînement*, 92
- (31) F. BENTOLILA, 1981, *Gram. fonct.*, 83
- (32) Gh. ALOJALY, 1975, *Kel Denneg*, 23; Cf. A.LEGUIL, 1987, *Structures II*, 683, et *III*, 83

R E F E R E N C E S

- ALAJALY (Ghoubeïd), 1975, *Histoire des Kel Denneg*, Copenhague, Akademisk Forlag, XVI et 284p., [Kel Denneg]
- BENTOLILA (Fernand), 1981, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris, SELAF, 448p., [Gram. fonct.]
- BRUNOT (Louis), 1931, *Textes arabes de Rabat*, Paris, Geuthner, XXX et 207p., [Rabat]
- COLIN (Georges S.), 1951, *Chrestomathie marocaine*, Paris, Adrien-Maisonneuve, 11 rue S^t-Sulpice, Paris, 6^e, XI et 255p. [Chresto]
- DESTAING (Edmond), 1937, *Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous*, Paris, Geuthner, IX et 336p., [arabe]
- 1939-40, *Textes berbères en parler des Chleuhs du Sous*, Paris, Geuthner, 2fasc. 420p. [berbère]
- FEGHALI (Michel, Mgr.), 1928, *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban*, Paris, Geuthner, XXV et 535p. [Syntaxe]
- FOUCAULD (Charles, de) et MOTYLINSKI, 1984, *Textes touaregs en prose*, publiés par Salem CHAKER et alia, Aix-en-Provence, EDISUD, 360p., [Prose]
- GALAND (Lionel), 1972, *Observations sur l'enchaînement du récit en berbère*, Actes du 1^{er} congrès d'ét. des cult. médit. d'infl. ar.-berbère (Malte, avril 1972), Alger, SNED, 1973?, 91-97 [Enchaînement]
- GALAND-PERNET (Paulette), 1974, *Signaux démarcatifs...*, *Litt. orale arabo-berbère*, 6-7, [Signaux]
- KHAMIDUN (Akhmeduw ag-), 1976, *Contes et récits des Kel Denneg*, Copenhague, Akademisk Forlag, 175p., [Contes]
- LEGUIL (Alphonse), 1985, *Contes berb. du Gd. Atlas*, Paris, CILF, 163p., [Gd. Atlas]
- 1987, *Struct. prédictives en berbère* (1), I, II, III, 1190p., [Structures] (Thèse d'Etat, Paris III)

- LEGUIL (Alphonse), 1988, *Contes berbères de l'Atlas de Marrakech*, Paris, L'Harmattan, 276p., [Marrakech]
- MARCAIS (Philippe), 1954 *Textes arabes de Djidjelli*, Paris, 242p., [Textes]
- ROUX (Arsène), 1942, *Récits, contes et légendes berbères en tachelhit, ronéoté*, Rabat, 123p., [Récits, chleuh]
- 1955, *La vie berb. par les textes... (tachelhit)* Paris, Larose, 117p., [Textes]
- TAÏFI (Miloud), 1987, *Le lexique berbère (parlers du Maroc central): formes, sens et évolution.*, Thèse d'Etat, 27/2/89, Paris III, XLIX+940p., [Lexique]
- VESLOT (Henri), 1973, *Les épines du thème anglais*, Paris, Hachette, 188p., [thème]

(1) Disponible à l'AIGLON, 2 rue de Lille, 75007 Paris: T.I Ling. génér. et berbère, VI+469p.; T.II Gramm., synt., énonciatiq., VI+545p.; T.III Bilan et perspectives, IX+176p.

Aoriste intensif et valeur modale

par Fernand Bentolila

Je voudrais dégager le signifié de l'aoriste intensif (désormais AI) en berbère, et, de façon plus précise, essayer de voir quel rapport ce signifié entretient avec les valeurs modales, car la valeur aspectuelle de l'AI est bien connue. Le point de départ de ma réflexion c'est le syntagme verbal (désormais SV)

{ur + AI} dans le parler des Aït Seghrouchen. Par exemple le SV {ur iGar} a la valeur d'un non réel négatif et on pourrait le traduire en français par "il ne pourrait pas jeter, il ne saurait jeter, il ne devrait pas jeter, il ne jetterait pas, il ne jettera pas..." c'est-à-dire qu'il peut prendre toutes sortes de valeurs tournant autour du virtuel, du possible, du probable, du conditionnel. Cette forme résiste à l'analyse si l'on s'en tient à l'étude purement synchronique de ce seul parler. J'essaierai donc de tirer parti de la comparaison avec d'autres parlers berbères et aussi avec les SV spécifiques qu'on trouve dans les serments pour proposer une interprétation de ce SV. Puis, en considérant la valeur de l'AI seul et du SV {ur + AI} j'esquisserai une typologie des parlers.

1. L'AI dans le parler des Aït Seghrouchen.

1.1. Pour dégager la valeur d'une unité on la situe dans un réseau d'oppositions. Quels sont les SV qui s'opposent en énoncé indépendant ?

Réal	Non réel
$\left\{ \begin{array}{l} \text{Prétérit} \\ \underline{i\check{z}ru} \end{array} \right. \sim \left\{ \begin{array}{l} \underline{La} + \text{AI} \\ \underline{La iGar} \end{array} \right. \sim$	$\left\{ \begin{array}{l} \underline{ad} + \text{Aoriste} \vee \underline{ad} + \text{AI} \\ \underline{ad i\check{z}r} \sim \underline{ad iGar} \end{array} \right. \right.$

Comme on le voit d'après ce schéma, l'AI peut figurer aussi bien dans un SV qui exprime le réel (La + AI) que dans un SV qui exprime le non réel (ad + AI). Dans chacun de ces SV il garde sa valeur aspectuelle d'inaccompli (durative ou itérative) ; mais ce qui différencie ces deux SV c'est leur valeur modale : le 1er (La + AI) a une valeur de réel, assumée par le monème La, le second a une valeur de non-réel assumée par le monème ad.

ex. La iGar $\left\{ \begin{array}{l} \text{"il est/était en train de jeter"} \\ \text{"il a/avait l'habitude de jeter"} \end{array} \right.$

ad iGar $\left\{ \begin{array}{l} \text{"il jettera"} \text{ (duratif)} \\ \text{"il jettera régulièrement"} \text{ (itératif)}. \end{array} \right.$

je choisis de traduire ad par le futur ; il s'agit d'un simple étiquetage conventionnel .

Comparons maintenant les SV positifs et les SV négatifs.

Pour le réel on a les correspondances suivantes:

SV positifs	SV négatifs
Prétérit (<u>ižru</u>)	<u>ur</u> + Prétérit négatif (PN) (<u>ur ižri</u>)
<u>La</u> + AI (<u>La iGar</u>)	<u>uLi</u> + AI (<u>uLi iGar</u>)

Dans tous ces SV les signifiés se laissent bien répartir ; dans le cas de {ur + PN}, ur est la négation et PN a sa valeur d'accompli : ižru "il a jeté" ~ ur ižri "il n'a pas jeté".

Pour le non-réel on a les correspondances suivantes :

SV positifs	SV négatifs
<u>ad</u> + Aoriste (<u>ad ižr</u>)	<u>ur</u> + AI (<u>ur iGar</u>)
<u>ad</u> + AI (<u>ad iGar</u>)	<u>ur</u> + AI (<u>ur iGar</u>)

Ce qui veut dire qu'en contexte de négation il y a neutralisation de l'opposition aspectuelle qui est réalisée dans les SV positifs.

ex. ad ižr "il jettera (une fois)" ~ ad iGar "il jettera"
(duratif/itératifs)

Mais ur iGar "il jettera" (une fois ou de façon
habituelle indifféremment)

C'est justement ce SV (ur + AI) qui pour moi fait problème. En effet, la commutation ne nous permet pas ici de dégager un segment qui soit porteur de la valeur modale de non réel : ur, comme dans ur izri "il n'a pas jeté", est porteur du signifié de négation. Mais dans ur iGar on n'a aucune particule modale qui situe le SV dans le non réel ; en outre l'AI lui-même, du fait de la neutralisation perd sa valeur aspectuelle et force nous est de considérer ce SV comme un tout : sans l'analyser plus avant nous disons qu'il a à la fois le sens négatif et la valeur modale de non réel.

Est-il possible "d'expliquer" l'emploi de l'AI dans ce SV ? Peut-on supposer une valeur fondamentale, originelle de l'AI qui facilite l'analyse d'un tel SV et son interprétation comme un non réel ?

Pour éclairer cette recherche, je me propose de passer en revue les emplois particuliers de l'AI seul (sans particule) en énoncé indépendant, puis en subordonnée, dans ce même parler des Aït Seghrouchen.

2. Emplois de l'AI seul en énoncé indépendant.

Dans mon corpus, je n'ai relevé que 3 exemples d'AI seul, c'est-à-dire sans particule modale (La, ad) ou négative (ur, uLi). Il s'agit dans les 3 cas, d'énoncés

constitués par 2 propositions juxtaposées et formant un système à deux termes antithétiques (avec indicateur de thème) :

- aryaz iZBd lbab aT iQn, tamTut tr Zm t

"l'homme tire la porte pour la fermer et la femme l'ouvre".

- nČ Tinix as hda, nTa iTzayad "moi je lui dis "assez" et lui, il continue".

Il y a une espèce de solidarité et les deux SV (à l'AI) s'actualisent l'un l'autre en quelque sorte.

Ces tours sont à rapprocher des constructions avec le subordonnant kud "en même temps que, au fur et à mesure que, tant que". Le seul schéma structural représenté dans le corpus est le suivant {kud-AI//AI}. C'est-à-dire, qu'on a ici un emploi remarquable de l'AI seul dans une position appuyée en apodose (principale après subordonnée), emploi qu'on ne retrouve avec aucun autre subordonnant.

kud iTħasab, iTrTab "tout en comptant (les têtes de bétail", il fixe le montant de l'impôt".

kud as TKsn miDn a Zar, Tavn ida Mn azLif

"à mesure qu'on lui rase les cheveux, le sang se répand sur sa tête".

Dans tous les exemples précédents l'AI seul s'emploie avec une valeur de réel (sans le secours de La).

3. L'AI seul en subordonnée.

Dans les "vraies" subordonnées, celles qui sont régies par un subordonnant, on note les trois traits suivants :

- exclusion de l'indicateur de thème
- effacement de la particule La devant AI
- anticipation des éléments satellites
(pronoms personnels objet et régime indirect + D/N).

Donc dans ce parler des Aït Seghrouchen, il semblerait qu'on ait peu d'enseignements à tirer des emplois de l'AI seul en subordonnée. En fait ces emplois sont intéressants après des subordonnants comme zGa/aDay et azGa/ald. Nous avons là un micro-système avec deux oppositions parallèles; zGa et aDay peuvent tous deux se rendre par "lorsque" en français, mais chacun d'eux implique une valeur modale particulière ; il en va de même pour azGa/ald "jusqu'à ce que". Lionel Galand (Langues du Monde) avait déjà observé un micro système du même type dans le parler des Ighchan qui pour "lorsque" opposent le défini iLiġ aux non définis iġ et kudNa, et pour "jusqu'à ce que" opposent le défini ayLiġ aux non définis ar kiġ et ar kudNa.

Pour simplifier mon exposé je n'étudierai que le couple zGa/aDay :

- zGa peut être suivi du prétérit et de l'AI (mais jamais de l'Aoriste)

- aDay peut être suivi de l'Aoriste (mais jamais du prétérit).

On retrouve donc d'une certaine façon l'agencement des SV de notre tableau initial, zGa s'apparentant à La, aDay à ad. En fait, sur le plan des signifiés, les choses se sont légèrement déplacées : en particulier, la valeur de généralité atemporelle qui était assumée par La + AI est maintenant assumée par aDay + AI. L'opposition n'est plus entre un réel et un non réel mais entre { un passé précis } et { un omnitemporel + non-réel }

{ zGA } { aDay }

C'est ce qui ressort des exemples suivants :

- mism ay TGm luQt din zGa x-un Tadrn ?

"que faisiez-vous quand ils vous poursuivaient ?"

- aDay nmGr al T nTZÉ zGmndi

"quand nous moissonnons, nous les chassons des champs de blé".

Dans les 2 cas nous avons un Ai à valeur de duratif ou d'itératif gouverné par un subordonnant ; mais avec zGa on affirme comme un fait vécu, cette poursuite qui a eu lieu réellement à une époque précise de l'histoire de la tribu ; au contraire aDay situe le procès dans l'omnitemporel, dans le temps indivis ; en fait c'est un "quand" qui est très proche d'un "si". On pourrait traduire ainsi : "en moissonnant nous les chassons".

Là encore, l'AI ne semble pas marqué du point de vue modal puisqu'il s'accommode aussi bien de zGa après lequel il commute avec le prétérit que de aDay, après lequel il commute avec l'Aoriste.

2. L'AI dans les autres parlers berbères.

J'exploiterai ici les résultats d'une enquête que j'ai faite sur les SV dans les serments. Cette enquête qui portait sur une quinzaine de parlers permettait de comparer, dans chaque parler, les SV des énoncés ordinaires et les SV qui apparaissent après une formule de serment.

Je m'intéresserai d'abord aux SV des énoncés ordinaires et pour ne pas alourdir mon exposé je n'examinerai pas la totalité des SV dans chaque parler ; mais je concentrerai mon attention sur la valeur et l'emploi de l'AI seul et du SV $\{\underline{ur} + AI\}$.

2.1. Dans certains parlers, l'emploi de l'AI sans particule est tout à fait courant pour exprimer le réel. C'est le cas du kabyle, du mozabite, du rifain et du tamasheq. Dans tous ces parlers - sauf en tamasheq - le SV $\{\underline{ur} + AI\}$ sert à nier aussi bien le réel que le non-réel. Il faut donc souligner, encore une fois, cette indifférence de l'AI à l'opposition modale réel \sim non réel (ici dans le contexte de la négation).

Quelques parlers (dont celui des Aït Seghrouchen) marquent le réel au positif $\{\underline{La} + AI\}$ comme au négatif $\{\underline{uLi} + AI\}$ et réservent le SV $\{\underline{ur} + AI\}$ pour la seule négation du non réel.

Enfin certains parlers n'ont pas conservé le SV $\{\underline{ur} + AI\}$ dans les énoncés ordinaires (ni pour le réel

ni pour le non réel). Dans ces parlers, réel et non réel sont marqués aussi bien au positif qu'au négatif : il s'agit des parlers de Goulmima, des Aït Bouzid, des Aït Hadiddou, d'Igherm (et du Sous en général). Voici le schéma du micro-système tel qu'il se présente par exemple chez les Aït Hadiddou.

	SV positifs	SV négatifs
Réel	<u>da</u> + AI	<u>ur da</u> + AI
Non réel	<u>ad</u> + Aoriste/AI	<u>ur iNi ad</u> Aoriste/AI

Nous venons d'étudier la place et la valeur de l'AI et du SV {ur + AI} dans différents parlers berbères. Nous allons examiner maintenant quelques emplois de l'AI dans les propositions subordonnées.

2.2. L'AI dans les subordonnées.

Les observations que j'ai faites plus haut sur l'emploi de l'AI après zGa et aDay (dans le parler des Aït Seghrouchen) sont à rapprocher de certains tours chleuhs que m'a signalés Alphonse Leguil. Nous comparerons deux énoncés où la seule commutation de da avec ma change la valeur modale du SV :

- ha nn lmdrst da g iqqa tafransist "voilà l'école où il apprend le français"
- ha nn lmdrst ma g iqqa tafransist "voilà l'école où il pourra apprendre le français"

On note donc ici encore l'indifférence de l'AI à l'égard des valeurs modales : il peut, suivant le contexte, s'accommoder d'une valeur de réel (après da) ou de non réel (après ma).

Lionel Galand dans ses Observations à propos d'une communication d'Alphonse Leguil (GLECS 79-84, p.179) note que chez les Aït Youssi d'Enjil on retrouve, dans les relatives, le même type de SV qu'après négation. Ainsi pour nier le réel { La iSaɣ } "il achète" on a recours à { ur da iSaɣ } "il n'achète pas" : et c'est justement ce SV { da iSaɣ } qu'on retrouve dans la relative lhwayj Na da iSaɣ "les choses qu'il achète". De même pour nier le non réel { ad isɣ/ iSaɣ } "il achètera" on a recours à { ur iSaɣ } "il n'achètera pas" ; et c'est ce même SV { iSaɣ } qu'on retrouve dans la relative lhwayj Na iSaɣ "les choses qu'il achètera".

Le parler des Aït Youssi réserve donc l'AI ("seul") à l'expression du non réel en contexte de relative où il s'oppose à { da + AI } qui, lui, exprime le réel.

Lionel Galand, dans les Observations citées plus haut, souligne, après David Cohen, le caractère volontiers "conservateur" des propositions relatives. Si l'on se risquait à une reconstruction, il faudrait s'appuyer entre autres sur les indices de cet ordre et relever toutes les traces de l'usage ancien qui demeurent malgré les grands bouleversements subis par les différents parlers berbères au cours des siècles.

3. L'Al dans les serments.

Pourquoi revenir encore sur les SV dans les serments ? Eh bien parce qu'on peut faire, à propos des serments, la même remarque que faisait Lionel Galand à propos des relatives. Bien sûr nous trouvons dans les serments des données disparates et même chaotiques où les innovations ne sont pas exclues. Mais je crois qu'en général ces données témoignent d'un état de langue plus ancien. Les serments nous livrent en effet des SV figés que les locuteurs comprennent globalement mais qu'ils ne peuvent pas toujours analyser ; ils ont du mal à identifier tel ou tel segment qui s'est conservé là mais qui a disparu de l'usage courant. Le figement est donc ancien et il apparaît clairement avec la grammaticalisation de certaines unités dans un rôle qui n'était pas le leur à l'origine. C'est ainsi qu'en chleuh, amk "si" devient, en serment, un équivalent de la négation (ur) et s'associe alors avec abla pour signifier l'exception exactement comme ur...abba = "ne... que". Voir Boukous Langage et culture populaires au Maroc p.196 : uḷah amk ira abla mays ix^wL... "Par Dieu il ne cherche que celui qui lui casse la figure...".

Pour simplifier mon exposé, je ne donnerai pas l'ensemble des micro-systèmes des SV qui apparaissent dans les serments. Je me contenterai de relever les emplois de l'Al seul ou du SV {ur + Al} et de dégager la valeur de ces SV.

Dans cinq parlars, l'Al seul (sans particule) exprime le non-réel positif dans les serments : il s'agit

des parlers des Aït Seghrouchen, des Zemmours, des Aït Bouzid, des Aït Hadiddou et de Goulmima. Chez les Aït Seghrouchen par exemple uLah iGar pourra se traduire par "je le jure, il jettera !" alors qu'en énoncé ordinaire on aurait : ad ižr/iGar "il jettera".

Les trois derniers de ces parlers (Aït Bouzid, Aït Hadiddou et Goulmima) utilisent le SV {ur + AI} pour le non réel négatif ; de telle sorte que dans ces trois parlers on note une symétrie parfaite entre le non-réel positif (AI) et le non-réel négatif (ur + AI) ; par exemple, chez les Aït Hadiddou on a :

Positif	//	Négatif
<u>uLah iTDu</u>	//	<u>uLah ur iTDu</u>
"je le jure, il ira //		"je le jure il n'ira pas"

Ces trois parlers, rappelons-le, ont recours à des SV plus étoffés et explicites pour exprimer le non-réel négatif dans les énoncés ordinaires. Ainsi chez les Aït Hadiddou on a ur iNi ad iDu/iTDu "il n'ira pas".

Quels enseignements peut-on tirer de ce survol? Une fois de plus nous noterons la grande souplesse de l'AI à l'égard des valeurs modales ; ici, après une formule de serment l'AI suffit pour exprimer le non réel.

D'autre part, je me demande si on ne pourrait pas tirer argument du caractère "irrégulier", opaque, inanalysable du SV {ur + AI} et aussi de sa présence dans les serments (dans ces trois parlers) pour attribuer à ce SV un caractère plus ancien que les SV étoffés, explicites analysables qu'on trouve dans les énoncés ordinaires (cf ur ma + Aoriste chez les Aït Bouzid, ur iNi ad + Aoriste/AI chez les Aït Hadiddou et ur ra + Aoriste/AI à Igherm).

4. Typologie.

A partir de la description qui précède on peut tenter une synthèse et, dans un premier temps, esquisser une typologie des parlers en retenant comme critères les valeurs modales et en particulier le statut du SV $\{\underline{ur} + AI\}$ à l'intérieur du système verbal. Pour ma part je proposerais de répartir les parlers en quatre types : 1er type : Au positif, l'AI sans particule exprime le réel; le non réel est marqué par $\underline{ad}; \{\underline{ur} + AI\}$ nie à la fois le réel et le non réel. C'est le cas du kabyle, du mozabite et des parlers rifains (Aït Touzine et Iqr^ε iyyan). Par exemple, en kabyle on oppose iṭṭakr "il vole" ~ ad yakr/iṭṭakr "il volera". Et le SV négatif ur iṭṭakr ara signifie à la fois "il ne vole pas" et "il ne volera pas".

2ème type : L'AI sans particule exprime le réel ; $\{\underline{war} + AI\}$ nie seulement le réel. Le non réel est marqué au positif $\{\underline{ad} + \text{Aoriste}/AI\}$ comme au négatif $\{\underline{war} e \text{ Aoriste}/AI\}$. C'est le cas du tamasheq de l'Adghagh des Ifoghas : igillu "il part" // war igillu "il ne part pas" ad iglu/igillu "il partira" // war e iglu/igillu "il ne partira pas".

3ème type : On ne trouve pas d'AI sans particule. Réel et non réel sont formellement différenciés. Le réel est marqué à la fois au positif et au négatif. Le non réel est marqué au positif par ad. Le SV $\{\underline{ur} + AI\}$ sert à nier le seul non réel. C'est le cas des Aït Seghrouchen et des Zemmours ; par exemple, chez les Aït Seghrouchen on a La iGar "il jette"/ uLi iGar "il ne jette pas" ; et ad iṣr/iGar "il jettera"// urṣiGar "il ne jettera pas".

4ème type : Réel et non réel sont formellement marqués au positif comme au négatif. Le SV {ur + AI} n'a pas été conservé dans les énoncés ordinaires. C'est le cas des parlers de Goulmima, des Aït Hadiddou, des Aït Bouzid et d'Igherm (et du Sous en général).

Par exemple, à Igherm on a ar iTDa "il part"// ur ar iTDa "il ne part pas" ; et ra iDu/iTDa "il partira"// ur ra iDu/iTDa "il ne partira pas".

Toutes les données précédentes sont récapitulées dans le tableau suivant où A = Aoriste et AI = Aoriste intensif.

1er type :

	Positif	Négatif
réel	AI	<u>ur</u> + AI
non réel	<u>ad</u> + A/AI	<u>ur</u> + AI

2ème type :

réel	AI	<u>war</u> + AI
non réel	<u>ad</u> + A/AI	<u>war e</u> + A/AI

3ème type :

réel	<u>La</u> + AI	<u>uLi</u> + AI
non réel	<u>ad</u> + A/AI	<u>ur</u> + AI

4ème type :

réel	<u>ar</u> + AI	<u>ur ar</u> + AI
non réel	<u>ra</u> + A/AI	<u>ur ra</u> + A/AI

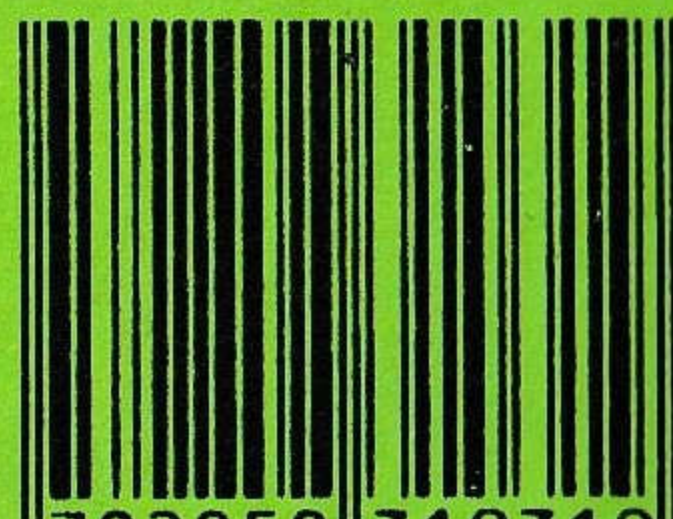
Peut-on aller plus loin que cette typologie et proposer une chronologie de ces différents types en les classant du plus ancien au plus récent ? En fait, l'ordre même de ma numérotation n'était pas innocent : je suis parti du plus simple, du moins différencié pour aboutir au plus différencié c'est-à-dire au système où il y a le moins de syncrétismes, où toutes les valeurs sont marquées explicitement. Mais peut-on affirmer que le système le moins différencié soit le plus ancien ?





Publications

Langues'O
2, rue de Lille - 75007 PARIS



9 782858 310319

Prix : 30,00 F